Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 22 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°492 ■

ACCOMPAGNÉ D'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES

Zitouni en visite de travail au Qatar

P 16

RÉGULATION DU MARCHÉ, PLAFONNEMENT DES PRIX ...

L'Etat veut mettre de l'ordre

● L'APOCE et l'ANCA saluent les décisions de Tebboune

La spéculation, le dysfonctionnement de la distribution, la hausse des prix des produits à large consommation, ont fait s'insurger le président de la République, qui, lors du dernier Conseil des ministres, a donné instructions pour rétablir la situation dans la normalité, de déterminer les responsabilités du relâchement constaté. Ce fléau, longtemps constaté, a encore pris de l'ampleur, obligeant le directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques au ministère du Commerce, Kamel Boukheddache, à prendre des mesures en lien direct avec les orientations du président de la République. P 3

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 90,2 MILLIARDS DE DA

Le marché des assurances en hausse de 8,8%

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au premier semestre 2024 un chiffre d'affaires de 90,2 milliards de dinars (mds DA), en hausse de 8,8% par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

P 2

PLF 2025

Les dispositions douanières proposées pour accroître les recettes

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a affirmé, lundi à Alger, que les dispositions douanières proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, visaient principalement à accroître les recettes du Trésor public au bénéfice de l'économie nationale et à contribuer à réaliser la transformation numérique du corps des Douanes.

P 3

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL D'ALNAFT

Les résultats seront connus le 15 avril 2025

Le lancement de la première offre internationale d'exploration des hydrocarbures depuis dix ans en Algérie marque un tournant décisif pour le secteur énergétique du pays. Cet événement, officialisé en octobre 2024, dépasse largement la simple relance des activités pétrolières et gazières. Il constitue un signal fort envoyé aux investisseurs internationaux, indiquant que l'Algérie est de nouveau ouverte aux affaires après une période marquée par des conditions contractuelles peu favorables.

P 5

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGÉRIE

Nécessité de recourir à la numérisation P 2

DOUANES

Plus de 1 100 opérations de saisie au Port d'Alger P 4

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fondal à la recherche de partenaires étrangers P 5

INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE

Plus de 16.000 cadres bancaires formés en 2023

Pas moins de 16.000 cadres bancaires ont bénéficié de formation durant l'exercice 2023, par l'Institut de formation bancaire (IFB), a indiqué, lundi à Alger, le directeur général de cet institut public, Athmane Malek. "En 2023, plus de 100 thématiques de formation, fruit d'un travail de collaboration ont été développées au profit des banques et établissements financiers", a précisé M. Malek, dans son allocution, lors de la 7ème édition de la rencontre annuelle de l'IFB avec les responsables des ressources humaines (RH) et de la formation des banques et établissements financiers en Algérie. A ce titre, il a précisé que pas moins de 16.000 cadres bancaires ont bénéficié de formations dans ces thématiques durant le même exercice. Il a ajouté que ces thématiques traduisent "l'engagement de l'IFB à répondre aux exigences des établissements financiers et à contribuer à la réalisation de leurs plans de formation". M. Malek a dans la foulée souligné que l'IFB s'appuie sur des partenariats nationaux et internationaux, un vivier de plus de 300 formateurs pluridisciplinaires et un capital expérience de l'IFB de 35 ans pour mieux servir la profession bancaire. Sur la même lancée, le même responsable a indiqué que le catalogue de formations 2025 que propose l'IFB, vise à enrichir l'offre et à répondre aux préoccupations liées à la transformation du secteur bancaire. Il a cité entre autres le pilotage des risques, le contrôle et la supervision bancaires, le développement des services monétiques, l'inclusion financière et le déploiement de la finance islamique, mettant en avant également la panoplie des séminaires et des journées d'études prévus en sessions interbancaires traitant des thématiques "pointues". De son côté, le président du Conseil d'administration de l'IFB, Amar Oudahmane, a relevé que l'Institut s'emploie à adapter ses formations proposées à "l'évolution du marché financier et aux préoccupations de l'heure du secteur bancaire" notamment dans les volets liés à la cyber sécurité, le traitement des opérations du commerce extérieur et l'ouverture de capital et l'introduction en bourse.

R E.

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 90,2 MILLIARDS DE DA

Le marché des assurances en hausse de 8,8%

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au premier semestre 2024 un chiffre d'affaires de 90,2 milliards de dinars (mds DA), en hausse de 8,8% par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Par Selma R

En effet, c'est la branche des assurances dommages qui a réalisé un chiffre d'affaires de 73,3 mds DA au 30 juin de l'année en cours, contre 69 milliards à la même période 2023, soit une augmentation de 6,3%. Alors que celle des assurances personne, qui représente 11,9% du marché, a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 mds DA, en évolution de 7,7 % par rapport à la même période de 2023, selon le même bilan.

Dans les détails, la branche automobile qui détient la moitié du chiffre d'affaires des assurances de dommages, a progressé de 6,4 % sur un an durant le premier semestre, avec une production de 36,7 mds DA.

Cette tendance haussière est due essentiellement à l'évolution des réalisations en «Risques non obligatoires» (+7,4%), liée, en grande partie, à l'augmentation des importations de véhicules, notamment ceux de moins de trois ans, générant, ainsi, une production additionnelle de plus de 2 mds DA. La branche «Agricole» marque, à la fin du premier semestre 2024, une importante hausse de 13,1%, par rapport aux réalisations du premier semestre 2023, soit un volume de primes additionnelles de 128,4 millions de dinars.

La sous-branche «Production végétale » enregistre elle aussi une progression de 83,5%, suite à la reprise significative des souscriptions relatives au produit «Céréales», comparativement au premier semestre 2023 durant lequel les agriculteurs avaient été considérablement affectés par des conditions climatiques «défavorables», ajoute la même source.

En revanche, la sous-branche «Production animale» accuse une régression de 17,6%, causée par le non-renouvellement de l'importation des bovins d'abattage.

Quant à l'assurance de personne, elle a cumulé au premier trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 10,7 mds DA, soit une production additionnelle de 767,2 millions de DA comparativement à la même période de l'année 2023, marquant ainsi une évolution de 7,7%.

Takaful : un chiffre d'affaires de 256,9 millions

S'agissent des fenêtres et sociétés activant dans le cadre de l'assurance "Takaful", elles cumulent à fin juin 2024, un chiffre d'affaires de 256,9 millions de dinars, soit une évolution de 293,2%. Cette croissance trouve, principalement, son origine dans l'extension du réseau de distribution de cette activité. En ce qui concerne la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) affiche, au terme du premier semestre 2024, un chiffre d'affaires, en affaires internationales, de 5,9 mds DA, en progression de 51,4%, par rapport à la même période de 2023, durant laquelle la production avait atteint un montant de 3,9 milliards de DA. En ce qui concerne les sinistres déclarés auprès des société d'assurances, au titre du premier semestre 2024, ils affichent une croissances de 11,4%, en montant, et un repli de 2,5%, en nombre, totalisant, ainsi, 844.242 dossiers pour un total de 43,3 mds DA. Quant aux indemnisations, elles s'établissent à 30,2 mds DA, pour un total de 623.811 dossiers réglés (dont 669 au titre de l'assurance Takaful), en régression de 3,6% par rapport à la même période en 2023. En revanche, les sinistres à payer ont atteint un total de 114,7 mds DA, selon le même bilan précisant que le nombre de dossiers en stocks marque une progression de 3,6%, soit 1.719.218 dossiers, au 30 juin dernier, contre 1.660.193 dossiers au terme du premier trimestre 2024. La note de conjoncture a relevé que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 55,7 mds DA, et que les sociétés privées, qui comptabilisent 17 mds DA de chiffre d'affaires, totalisent une part de 22,3%.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN ALGÉRIE

Nécessité de recourir à la numérisation

Les participants à un séminaire international, intitulé : "La transformation numérique et son impact sur la société, l'économie et la ville", ouvert dimanche à Constantine, ont souligné "la nécessité d'exploiter les moyens technologiques et les applications électroniques, ainsi que de vulgariser la transformation numérique pour faciliter la promotion et le développement du tourisme en Algérie".

Dans une intervention au cours de cette rencontre de trois jours, organisée à l'Institut de gestion des technologies urbaines de l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), Samira Debbache, spécialisée dans la transformation numérique au Laboratoire de recherche de la faculté d'architecture et d'urbanisme, a expliqué que le tourisme est "l'un des secteurs vitaux dans l'économie de tout pays, d'où la nécessité d'intensifier les efforts entre les parties concernées pour en faire l'une des ressources économiques les plus importantes".

"L'Algérie dispose de villes aux excellents atouts touristiques, de sites archéologiques, historiques et culturels de premier plan et de sites naturels attractifs pour les touristes du monde entier", a-t-elle renchéri. Mme Debbache a indiqué que cette rencontre "porte essentiellement sur l'avenir numérique de l'Algérie et vise à contribuer au développement du secteur touristique, en encourageant le développement numérique dans les villes touristiques et en les transformant en environnements numérisés et en villes intelligentes pouvant s'adapter aux développements technologiques et contribuer à la promotion des différentes destinations et attirer, ainsi, le plus grand nombre possible de touristes, ce qui permettra de promouvoir la croissance économique dans le pays et de créer un nombre important de postes d'emploi".

Pour sa part, Svetlana Balashova, spécialiste de l'étude des territoires et de la réduction de la fracture numérique à l'Université Russe de l'Amitié des Peuples (URAP), a relevé que le tourisme est fortement tributaire, dans son pays, du progrès technologique, ce qui fait de la Russie une destination touristique distinguée, ajoutant que les technologies numériques permettent aux touristes de "réserver facilement leurs billets d'avion et leurs hébergements, en ligne, et d'utiliser des applications de navigation pour explorer aisément les villes et les zones touristiques, en plus des plateformes numériques qui permettent aux visiteurs d'économiser du temps et des efforts".

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉGULATION DU MARCHÉ, PLAFONNEMENT DES PRIX ...

L'Etat veut mettre de l'ordre

La spéculation, le disfonctionnement de la distribution, la hausse des prix des produits à large consommation, ont fait s'insurger le président de la République, qui lors du dernier conseil des ministres, a donné instructions pour rétablir la situation dans la normalité, de déterminer les responsabilités du relâchement constaté. Ce fléau longtemps constaté a encore pris de l'ampleur, obligeant le directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques au ministère du Commerce, Kamel Boukheddache, à prendre des mesures en lien direct avec les orientations du président de la République Tebboune.

Par Réda Hadi

Le président de la République a ordonné, rappelle-t-on, lors de la dernière réunion du Conseil des ministre, de procéder à une révision radicale de la règlementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison,. Il a également ordonné au Gouvernement et aux instances de contrôle, y compris les organes de sécurité, de «faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités». Le responsable du ministère du Commerce a indiqué, dans une déclaration à la radio, que son département met, en coopération avec le secteur de l'agriculture, en œuvre « toutes les mesures pour assurer l'approvisionnement du marché et le suivi de l'évolution des prix, dans le but de préserver le pouvoir d'achat qui reste l'une des priorités du Président de la République ». Problème majeur s'il en est, pour le citoyen lambda, cela reste un problème de régulation et surtout de contrôle. Pour Kamel Boukheddache, les ministères du Commerce et de l'Agriculture ont, selon lui, redoublé d'efforts en ajustant des leviers pour remédier à cette situation par un plafonnement des prix ou la limitation de la marge bénéficiaire, de certains produits agricoles de large consommation, tels que le café, les viandes (importées), les légumes secs et la pomme de terre.

Une action qui va s'étendre, systématiquement, assure-t-il, à d'autres produits à chaque fois qu'il est nécessaire pour mettre un terme à certaines pratiques, tout en s'attaquant aux origines de la flambée des prix, occasionnée soit par l'offre insuffisante, la forte demande, des pratiques commerciales illicites ou spéculatives provoquées par rétention des marchandises aux fins de créer la rareté et augmenter les prix. Mais des économistes disent que cela restera insuffisant, si les contrôles ne sont pas fréquents, et que la situation perdurera tans qu'il y aura le commerce informel, la spéculation, avec en plus l'apparition d'un E-commerce informel échappant aux lois en vigueur.

Pour les contrôles, ce responsable estime que le travail des agents de contrôle semble être entravé par le manque d'une cartographie du marché national et l'échelle des besoins de la population. Selon lui, pour mettre un terme à ces, pratiques, il faudrait mieux identifier quelle est l'origine de ces flambées des prix. A cela on peut avoir plusieurs raisons, il y a bien sûr l'offre qui est insuffisante, ou bien c'est des pratiques commerciales illicites, c'est-à-dire la spéculation, c'est donc la rétention des marchandises, de certains commerçants indélicats qui pratiquent de la rétention de marchandises aux fins de spéculations, car quand on retient une marchandise, on crée la rareté, la pénurie, d'où l'augmentation des prix. Pour le citoyen, les contrôles ne sont pas assidus, et il y a aussi le manque de moyens. Phénomène des temps moderne, M Boukheddache a abordé le E-commerce. S'agissant de la régulation du commerce électronique (ou le e-commerce), ce responsable relève qu'il s'agit d'un commerce électronique informel, à travers lequel des particuliers proposent des produits sur les réseaux sociaux où le consommateur se fait arnaquer, sans connaitre qui est derrière.

En outre, ajoute-t-il, la loi 18/05 promulguée en 2018, qui régit cette activité souffre d'insuffisances. «Une commission multisectorielle, récemment installée, est chargée de réexaminer cette loi pour la mettre à niveau pour un meilleur renforcement de la protection du e-consommateur», indique-t-il, soulignant que ceux qui font cette activité doivent se conformer à la légalité encadrée par ladite loi soumise à une révision dans le sens de combler le vide juridique et protéger le e-consommateur au même titre que le consommateur classique.

ORGANISATION DES MARCHÉS ET LE CONTRÔLE DES OPÉRATIONS D'IMPORTATION

L'APOCE et l'ANCA saluent les décisions de Tebboune

Par Sirine R.

L'Organisation algérienne de protection des consommateurs (APOCE) et l'Association nationale de commerçants (ANCA) ont accueilli favorablement les décisions prises concernant la révision de l'organisation de la commercialisation du produit national. Ainsi, l'APOCE a, dans un communiqué posté en ligne, considéré que la protection des citoyens contre les prix abusifs est une priorité absolue. « Nous avons suivi avec un grand intérêt la dernière réunion du Conseil des ministres, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, qui a abordé plusieurs questions concernant le citoyen, notamment celle de la protection du pouvoir d'achat, l'organisation des marchés et le contrôle des opérations d'importation», lit-on dans le même communiqué.

Et d'ajouter : «Nous croyons que l'activation d'un système de plafonnement des prix périodique ou la détermination des marges bénéficiaires, tout en intensifiant la surveillance des marchés et des produits de base, en particulier alimentaires, agricoles et pharmaceutiques, représente une étape importante vers l'atteinte de la stabilité et la protection du consommateur contre la cherté des prix».

L'APOCE a salué également les directives du Président de la République concernant le contrôle des opérations d'importation et l'évitement de l'interdiction de toute atteinte aux matières premières nécessaires à la production nationale.

Cela, ajoute l'association, contribue à soutenir les industries locales sans affecter les besoins des citoyens.

Dans ce contexte, «nous considérons que l'implication et la consultation des parties concernées, des organisations professionnelles et des associations de protection des consommateurs, contribueront de manière significative à la régulation des listes de produits de base concernés par l'importation».

L'organisation souligne, ajoute la même source, aussi l'importance d'un dispositif de surveillance et de suivi pour contrôler les marchés en termes de disponibilité et de prix.

De son côté , l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) considère que la confirmation par le Président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, de l'adoption de mécanismes de vigilance pour anticiper les besoins du marché, éviter la pénurie et réviser l'organisation de la commercialisation des produits nationaux vise à traiter les déséquilibres dans la commercialisation, garantir l'abondance et la stabilité des prix par le plafonnement des prix de certains produits saisonniers.

De plus, la libération de l'importation des matières premières utilisées dans la production et les industries vitales «vise à encourager la production nationale, à préserver les emplois, à garantir l'abondance et à éliminer les causes de pénurie».

Tout en saluant ces décisions, l'ANCA appelle les pouvoirs publics à accélérer la mise à niveau des réseaux de stockage et de distribution, en raison de leur lien avec la chaîne de production d'une part, et de leur importance pour encourager la production, garantir l'approvisionnement et stabiliser les prix d'autre part.

Elle invite également «tous les opérateurs économiques à profiter des facilités offertes par l'État afin d'augmenter la production, d'améliorer sa qualité et sa stabilité, ainsi qu'à acquérir les conditions de concurrence permettant à la production nationale de répondre à la demande locale et d'accéder aux marchés étrangers».

PLF 2025

Les dispositions douanières proposées pour accroître les recettes

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a affirmé, lundi à Alger, que les dispositions douanières proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, visaient principalement à accroître les recettes du Trésor public au bénéfice de l'économie nationale et à contribuer à réaliser la transformation numérique du corps des Douanes. Intervenant devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des disposition du PLF 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, M. Bakhouche a précisé que les mesures douanières proposées "visent à soutenir la relance économique et réaliser la transformation numérique, en vue d'atteindre la transparence dans les transactions et de simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques". S'agissant des principales mesures proposées pour l'augmentation des recettes du Trésor public, le DG a cité la possibilité de vendre les marchandises non retirées à l'expiration du délai légal de dépôt, par voie de cession à l'amiable au profit des administrations et entreprises publiques, ainsi que la possibilité de disposer des marchandises après expiration des délais légaux de dépôt, étant considérées comme abandonnées au profit du Trésor public. Des propositions ont été introduites pour permettre le dédouanement des biens usagés détenus par l'Etat et les institutions publiques à l'étranger en vue de les faire entrer définitivement au pays, avec exonération de tous les droits appliqués à l'importation. En outre, il sera possible de confisquer toutes les saisies d'or, d'argent et de platine, non réclamées par leurs propriétaires, après l'expiration du délai de dépôt douanier, afin de les verser dans la réserve légale de solidarité. Il a également été proposé des articles permettant de libérer des espaces douaniers dans les ports et aéroports, à travers la révision des cas de mise en entrepôt douanier automatique, ainsi que de soumettre les marchandises placées en entrepôt douanier aux mêmes procédures de destruction que celles appliquées aux biens saisis et confisqués. Le DG a évoqué les mesures proposées pour réduire les délais de séjour des marchandises dans les ports et aéroports ainsi que les délais du dédouanement, ce qui contribuerait à réduire le montant des pénalités de retard transférées à l'étranger, précisant qu'il est proposé de réduire la durée de dédouanement de 15 jours à 8 jours, en plus de la révision des conditions d'inspection des marchandises déclarées, celle-ci pouvant être effectuée après notification au déclarant par tous les moyens y compris par voie électronique. En vue de réduire les délais de dédouanement, le Général-major Bakhouche a cité les articles 145, 146 et 147, qui offrent aux opérateurs économiques des facilitations concernant les conditions et modalités de dépôt de déclaration. Selon le même responsable, il a été également proposé de créer des entrepôts temporaires dans le territoire douanier par les organismes chargés de la gestion des postes-frontaliers, afin de contribuer à une meilleure gestion des passages frontaliers, ainsi qu'à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la dynamisation de l'activité économique dans les régions frontalières. Concernant la transformation numérique du corps des Douanes, y compris la numérisation des procédures douanières, M. Bakhouche a évoqué les mesures proposées, dans le cadre du projet de loi, qui obligent à effectuer toutes les transactions par voie numérique, en se basant sur des copies électroniques des documents requis. Le projet de loi permet également à l'administration des Douanes de proposer des services d'utilisation du système d'information aux utilisateurs, moyennant des frais versés au budget de l'Etat.

R E.

UNIVERSITÉ D'ALGER 1 -UNIVERSITÉ CHINOISE DE ZHEJIANG

Signature d'une convention de coopération

Une convention de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre l'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkhedda" et l'université chinoise de Zhejiang, dans le but d'échanger les connaissances, les expertises et les délégations estudiantines dans les spécialités médicales. La convention a été signée par le recteur de l'université d'Alger 1, Fares Mokhtari, et le vice-recteur de l'université du Zhejiang, Chen Gang. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mokhtari a précisé que cette convention permettrait d'échanger les informations et les publications académiques, tout en menant des recherches scientifiques conjointes et organisant des conférences. Cette convention qui va permettre aussi un échange mutuel de délégations estudiantines, "témoigne de la relation historique privilégiée entre l'Algérie et la République populaire de Chine", a-t-il soutenu. De son côté, le représentant de l'université du Zhejiang a souligné l'importance que revêt la coopération scientifique avec l'université d'Alger 1, notamment dans le domaine médical, faisant savoir que cette coopération "sera élargie ultérieurement pour englober d'autres spécialités, à l'instar de l'architecture, la technologie, les sciences de la nature et les mathématiques.

DOUANES

Plus de 1 100 opérations de saisie au Port d'Alger

Les services de la Direction régionale Alger-Port ont effectué, entre le 1er janvier et le 30 septembre passés, 1.124 opérations de saisie de marchandises d'une valeur globale de plus de 80 millions de DA, tandis que la valeur des amendes issues de ces crimes économiques est de 183 millions de DA.
Les mêmes services ont présenté, en marge de cette conférence, quelques opérations de qualités accomplies dont la saisie de 1001 faux billets de 1000 DA, de 9.120 comprimés psychotropes, et de 32g de drogues d'une valeur de 31 millions de DA. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande de cigarettes, les services des Douanes ont saisi 2.171 cartouches de cigarettes d'une valeur de 8 millions dans 102 opérations, outre la saisie de quantités de pièces détachées neuves et d'occasion dont le montant s'élève à 256 millions de Da. Des quantités importantes de produits alimentaires d'une valeur de 44 millions de DA, ont été également saisies, ainsi que de produits cosmétiques dont la valeur est de 108 millions de DA et des téléphones portables estimés à 4 millions de DA. Selon les explications fournies, ce bilan a été réalisé grâce à l'attachement l'administration douanière à accomplir efficacement ses missions de contrôle dans le but de faciliter le traitement des voyageurs.
Par ailleurs, un total de 232.000 voyageurs ont été traités durant l'été 2024 au niveau du port d'Alger, contre 196 navires, selon le même bilan de la Direction régionale des douanes Alger-port. Présentant le bilan lors d'une conférence de presse, le chef d'inspection divisionnaire aux régimes particuliers au niveau de la direction, le contrôleur général, Abdelkader Chibane, a affirmé que 196 navires de transport de voyageurs avaient été traités (98 à l'arrivée et 98 au retour), contre un total de 232.868 voyageurs (entre départ et arrivée). Quant aux véhicules touristiques, 85.235 véhicules ont été traités par les services des Douanes au niveau du port d'Alger durant l'été 2024 (50.901 véhicules à l'arrivée et 34.334 véhicules au départ). Durant les neuf premiers mois de 2024, environ 13.621 véhicules de moins de 3 ans importés ont été dédouanés d'une valeur de taxes douanières dépassant 6,4 Mds de DA, contre 5.122 véhicules durant l'année passée (soit + 166 %).

AAPI

Le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a inclus le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement en Algérie, à l'instar d'autres importants secteurs économiques, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La même source a précisé que l'AAPI a dédié une rubrique sur sa plateforme numérique pour l'annonce des assiettes foncières destinées à l'investissement dans le domaine des industries cinématographiques dans les wilayas de Constantine et d'Adrar, comme première étape, ajoutant que cette démarche sera renforcée par de nouvelles assiettes foncières au niveau national. Pour ce faire, le ministère invite les professionnels du secteur et les porteurs de projets d'investissement dans le domaine des industries cinématographiques, à se rapprocher des services de l'AAPI, à travers son site web www.aapi.dz, ou via la plateforme numérique de l'investisseur www.invest.gov.dz, pour s'inscrire et consulter les procédures légales et réglementaires, ainsi que les opportunités d'investissement et les avantages offerts en la matière. Cette opération intervient dans le cadre des démarches de l'Etat visant à diversifier l'économie culturelle, partant des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer l'industrie cinématographique, et en application des résultats de la rencontre nationale autour "des mécanismes d'investissement dans le domaine du cinéma", organisée par le ministère en partenariat avec l'AAPI, le 13 février 2024 à Alger.

PÉTROLE

Le Brent à près de 74 dollars à Londres

Les cours du pétrole montaient lundi, poussés par les développements de la situation au Moyen-Orient. Ce lundi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a pris 1,05%, à 73,83 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, a gagné 1,26%, à 70,09 dollars. Le marché suit attentivement les développements de la situation au Moyen-Orient et leurs conséquences sur l'approvisionnement en pétrole, indiquent des analystes. Le prix de l'or noir reste ainsi lundi largement inférieur au niveau atteint au début du mois en cours. Le cours du baril de Brent s'était alors hissé au-dessus de 80 dollars. Structurellement, la baisse des prix est due, essentiellement, aux prévisions de demande plus faibles et au ralentissement de la croissance économique en Chine, selon les analystes.

BOUMERDES

Un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de DA à l'exportation au 1er semestre 2024

Un chiffre d'affaires de près de cinq (5) milliards de DA a été réalisé par 46 entreprises économiques dans la wilaya de Boumerdes, durant le 1er semestre 2024, grâce à 180 opérations d'exportation de produits divers vers plusieurs pays, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Industrie. Ces 46 petites et moyennes entreprises (PME) ont exporté divers produits locaux vers nombre de pays, dont le Bahreïn, la Chine, la France, le Canada, le Sénégal, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye, a indiqué le directeur du secteur, Hocine Hemmal. Il a cité parmi les plus importants produits exportés, la céramique, les boissons, les confiseries et les huiles, relevant la hausse enregistrée, ces dernières années, dans les opérations d'exportation de divers produits à Boumerdes tout en soulignant le soutien de l'Etat à cette tendance. Le directeur de l'industrie a noté que la wilaya compte 95 entreprises industrielles et économiques appartenant à des opérateurs étrangers et 34 autres issues de partenariats entre opérateurs algériens et étrangers. Le tissu industriel et économique local englobe près de 14.700 entreprises, dont plus de 2.600 PME opérant dans le secteur industriel, soit un taux de plus de 12% du tissu économique local, selon la même source.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	3,16	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 290,00	NC	0,00	1,92	-1,03	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 280,00	NC	0,00	0,02	-0,38	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,84	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,80	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 15 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 15 Octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	88	105	70	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	116	138	94	الطماطم		
	Oignon sec	50	57	44	البصل الجاف		
	Ail sec	415	481	350	الثوم الجاف		
	Carotte	78	88	67	الجزر		
	Navet	109	122	95	لفت		
	Poivron	118	135	101	الفلفل الاخضر		
	Piment	133	152	115	الفلفل الحار		
	Courgette	147	161	132	الكوسة		
	Haricot vert	221	245	197	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	124	138	111	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	371	480	261	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	503	631	375	التمر		
	Melon	101	113	89	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	91	101	81	البطيخ الاحمر		
	Poire	393	484	302	الاجاص		
	Raisin	196	249	143	العنب		
	Banane	403	418	387	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1778	1920	1637	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	414	428	400	الدجاج		
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)		

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL D'ALNAFT

Les résultats seront connus le 15 avril 2025

Le lancement de la première offre internationale d'exploration des hydrocarbures depuis dix ans en Algérie marque un tournant décisif pour le secteur énergétique du pays. Cet événement, officialisé en octobre 2024, dépasse largement la simple relance des activités pétrolières et gazières. Il constitue un signal fort envoyé aux investisseurs internationaux, indiquant que l'Algérie est de nouveau ouverte aux affaires après une période marquée par des conditions contractuelles peu favorables.

Par Mourad A.

En 2014, la dernière tentative de ce type n'avait pas rencontré le succès espéré, en raison d'un manque d'incitations et de réformes structurelles. Aujourd'hui, la dynamique a changé, comme l'a souligné Mourad Beldjihem, président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft). Cette nouvelle offre a su capter l'attention de grands acteurs internationaux, notamment des entreprises américaines, suédoises et saoudiennes. Leur intérêt manifeste témoigne de l'attractivité retrouvée du marché algérien, et de la confiance renouvelée dans la stabilité et le potentiel de ce secteur. Le cadre légal révisé et les perspectives économiques prometteuses ont convaincu ces investisseurs, venus en nombre lors du salon Napec 2024, organisé à Oran. Mourad Beldjihem, invité de la « Chaîne I» de la radio nationale, a expliqué que ce travail de longue haleine a été réalisé en partenariat avec Sonatrach et les ministères concernés. La préparation de cet appel d'offres a duré plus d'une année, commençant par la conception de la stratégie générale et la sélection des projets à mettre en avant. Il a fallu rassembler toutes les données nécessaires, y compris les informations géologiques et économiques, afin de finaliser les cahiers des charges. Cette phase de préparation a permis de s'assurer que chaque projet proposé réponde aux critères requis pour attirer les investissements et garantir leur viabilité économique.

« Le 14 octobre 2024, lors du lancement officiel de cet appel d'offres, un programme détaillant les étapes du processus a été présenté. Le 7 novembre prochain, des explications sur les modalités de participation seront fournies.

Par la suite, le 26 novembre, Alnaft ouvrira un portail de données, offrant ainsi aux entreprises la possibilité de consulter tous les documents relatifs à l'appel d'offres. Les participants pourront y obtenir des informations cruciales pour évaluer les opportunités d'investissement, tout en garantissant la transparence du processus », a-t-il ajouté.

« La procédure se poursuivra jusqu'au 1er mars 2025, date à laquelle les consultations et les clarifications pour les participants seront clôturées. Le 15 avril 2025, les résultats seront annoncés, dévoilant ainsi les entreprises retenues pour ces projets d'exploration », a-t-il poursuivi.

En ce qui concerne les conditions de participation, le président d'Alnaft a précisé qu'elles sont clairement définies. Pour qu'une entreprise puisse participer, elle doit d'abord signer un engagement de non-divulgation, garantissant qu'elle ne communiquera pas les informations confidentielles obtenues. Ensuite, l'entreprise doit payer des frais pour obtenir les documents nécessaires à sa participation. Ces documents lui donneront accès aux données où elle pourra consulter toutes les informations techniques requises. Toutefois, pour soumettre une offre, l'entreprise doit préalablement obtenir une qualification initiale. Cette qualification consiste à fournir toutes les informations relatives à l'entreprise, prouvant qu'elle est apte à exercer des activités en Algérie. Ce processus de qualification garantit que seules les entreprises répondant aux exigences d'Alnaft peuvent soumettre leurs propositions dans le cadre de l'appel d'offres.

ACADÉMIE DE MANAGEMENT DE SONATRACH

Des stagiaires de 11 pays bientôt à Oran

L'Académie de Management de Sonatrach d'Oran se prépare à accueillir des cadres et personnels de sociétés pétrolières de 11 pays pour les former dans des spécialités liées à la gestion et le management, en application des conventions signées, dans ce cadre, entre le groupe Sonatrach et plusieurs entreprises activant dans le domaine de l'énergie, a-t-on appris de sa directrice, Souad Abdallah. L'Académie prépare l'activation des conventions de coopération dans le domaine de recyclage, formation dans la gestion et la direction des projets, signées dernièrement par le groupe Sonatrach avec un groupe de sociétés énergétiques étrangères touchant neuf pays africains, à savoir la Mauritanie, Sénégal, Tunisie, Libye,Tanzanie, Mozambique, Kenya, Congo, Côte d'Ivoire, outre le Venezuela et le Sultanat d'Oman, a indiqué Mme Abdallah à l'APS. Elle a ajouté que le groupe Sonatrach a conclu des accords de coopération avec un certain nombre d'entreprises étrangères spécialisées dans le secteur de l'énergie pour la formation et le recyclage de leurs cadres. L'Institut algérien du pétrole (IAP) est chargé des métiers de base, tandis que l'Académie de management est concernée par l'administration, la finance et l'information. Au cours des cinq dernières années et à travers différentes périodes de formation, l'académie a formé plus de 90.000 travailleurs du groupe Sonatrach et de ses différentes filiales dans les domaines de la comptabilité, de la finance, du commerce, des transactions, du marketing, de la gestion des ressources humaines, de projets et technologies de l'information et de communication (TIC), ainsi que sur la sécurité industrielle, l'environnement et autres, selon Mme Abdallah. L'encadrement pédagogique au niveau de cette institution est assuré par 35 formateurs permanents, en plus d'un réseau de formateurs qui comprend 500 experts, dont des cadres des différentes filiales du groupe de Sonatrach et des cadres retraités, afin de bénéficier de leur expérience, en plus d'experts privés et de la coopération avec des instituts étrangers spécialisés. La même responsable a ajouté que cette académie de formation exerce son activité au sien de son siège social à Oran et aux centres de formation relevant du groupe Sonatrach à travers 13 sites de plusieurs régions du pays et s'apprête à la réouverture de l'annexe d'Alger et deux autres annexes de formation à Skikda et Hassi Messaoud. Pour rappel, l'Académie a été fondée en 1987 à Aïn Bia, à proximité de la zone industrielle pétrolière d'Arzew (Oran), et a exercé comme centre de perfectionnement des performances du personnel et cadres du groupe Sonatrach. Elle était également chargée de fournir une formation pluridisciplinaire portant sur les métiers de base, les métiers complémentaires et s'est consacrée, dès 2016, après avoir confié la formation technique à l'IAP, aux formations dans les domaines de la finance, du management, la direction des affaires, des technologies de l'information et de la communication et de la sécurité industrielle.

R E.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fondal à la recherche de partenaires étrangers

Par M. A.

Dans le cadre d'une stratégie visant à relancer la production automobile en Algérie, l'EPE Fondal SPA (société nationale des fonderies métalliques) a lancé, le 8 octobre dernier, une consultation internationale pour sélectionner un partenaire étranger. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la reprise du site de l'ex-usine Kia à Batna, un projet faisant partie de la vaste opération de récupération des biens liés à des affaires de corruption, lancée sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune.Ce nouvel élan vise à répondre aux besoins du marché algérien, tout en garantissant une forte intégration locale des composants, avec pour objectif d'atteindre un taux d'incorporation supérieur à 55 % pour les véhicules produits. Cette initiative s'inscrit dans la vision globale de l'Algérie pour le développement de l'industrie automobile, en conformité avec les exigences du décret exécutif n° 22-384, mis en place en novembre 2022, et en assurant un transfert technologique réel et tangible.

L'objectif principal de cette consultation est d'établir une coopération avec un constructeur automobile étranger reconnu, afin de mettre en place une production locale de véhicules touristiques et utilitaires, ainsi que des modèles hybrides et électriques. Ce partenariat devra non seulement répondre aux besoins de consommation nationale, mais aussi permettre à l'Algérie d'envisager des perspectives d'exportation vers les marchés voisins et au-delà. Un accent particulier est mis sur le respect des normes environnementales et sur la formation continue des employés locaux, afin de garantir une montée en compétences. Le partenaire recherché devra répondre à des critères rigoureux, notamment une expertise reconnue dans la fabrication automobile, ainsi que la capacité à satisfaire les exigences du marché algérien en matière d'intégration locale et de respect des délais de production. Il devra également démontrer sa capacité à mettre en place un plan de transfert de technologies et de formation pour les équipes algériennes, tout en proposant des conditions financières attractives, en vue de maximiser les avantages commerciaux pour l'EPE Fondal SPA et de renforcer sa compétitivité.

Cette initiative vise à impulser un renouveau dans l'industrie automobile locale, avec des objectifs clairs : produire des véhicules adaptés à la demande intérieure, tout en établissant une base solide pour l'exportation. En intégrant des fournisseurs locaux et en renforçant les capacités industrielles algériennes, ce projet constitue une étape décisive vers une souveraineté industrielle accrue, qui pourra également jouer un rôle moteur dans la transformation économique du pays.

BATNA

Mise en service d'une agence commerciale mobile de l'Algérienne des eaux

Une agence commerciale mobile de l'Algérienne des eaux (ADE) a été inaugurée et mise en service, dimanche à Batna, a-t-on constaté.
La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad, et le directeur central de la clientèle à la direction générale de l'ADE, Salaheddine Cheriet.
L'opération, effectuée sous le slogan "Nous venons vers vous pour vous faciliter la vie", s'inscrit "dans le cadre des efforts visant à rapprocher le service public des citoyens, notamment dans les zones éloignées et dans les nouvelles cités ne disposant pas d'agences commerciales fixes", selon les explications fournies par les responsables de l'ADE.
"L'agence commerciale mobile fournit les mêmes services et dispose des mêmes attributions qu'une agence commerciale fixe", a assuré le directeur central de la clientèle, précisant que la structure mobile "permettra aux citoyens de régler leurs factures d'eau, de faire des demandes de raccordement au réseau et de déposer des réclamations".
Cette agence commerciale mobile est la deuxième du genre au niveau national après celle inaugurée, cette année, dans la wilaya de Chlef, a rappelé le responsable, affirmant que trois autres agences commerciales mobiles devraient être mises en service "prochainement" dans les wilayas de Jijel, de M'sila et de Souk Ahras, en attendant la généralisation de ce concept aux autres wilayas du pays.
Mohamed Bouchaour, directeur de l'unité de Batna de l'ADE, a relevé, pour sa part, que cette agence commerciale mobile "sera un appui aux 39 agences commerciales fixes opérationnelles dans la wilaya, dont 7 situées dans la ville de Batna.

TIPASA

Le projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir avancé à 81%

Le taux d'avancement des travaux de transfert d'eau du barrage Kef Eddir de Damous à Tipasa vers de nombreuses communes est actuellement de 81%, suivant un programme de livraison progressive échelonné sur 10 étapes, dont cinq ont déjà été mises en œuvre, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

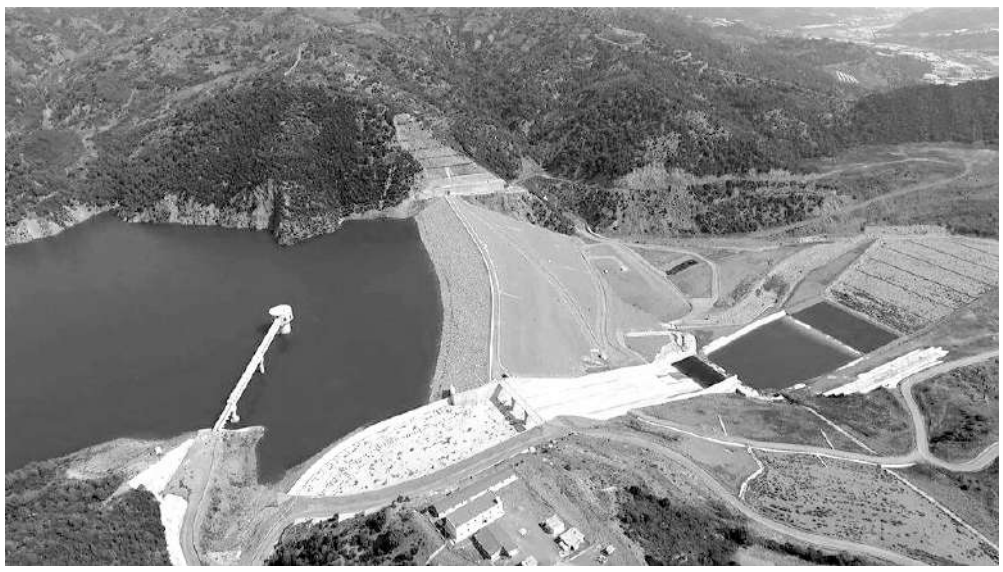

Les services concernés travaillent d'arrache pied en vue de la mise en œuvre des cinq (5) étapes restantes du programme pour le raccordement, entre décembre 2024 et mars 2025, de l'ensemble des communes ciblées, a-t-on ajouté de même source.
Les communes programmées au raccordement, à la période considérée, sont Sidi Ghiles, Hadjeret Ennos, Messelmoune, les zones d'ombre des daïras de Cherchell, Gouraya et Damous, ainsi que les zones rurales des communes d'Aghbal et Sidi Semiane, selon les explications fournies au wali Aboubakr Essedik Boucetta lors de sa visite de ce chantier, la semaine passée.
Il s'agit d'un projet d'une "extrême importance", au vu de sa contribution attendue à la sécurisation des besoins de la wilaya de Tipasa en eau potable, mais aussi à l'alimentation d'un nombre de communes des wilayas de Chlef et Ain Defla, soit un bassin de population globale de près de 500.000 âmes répartis sur ces trois wilayas, selon les services de la wilaya, qui ont souligné que le wali veille à la réception du projet dans les délais impartis.
Les premières étapes de livraison de ce projet ont eu lieu entre juin 2022 et août dernier. Nombre de communes ont été ainsi partiellement alimentées à partir de ce transfert hydrique, tandis que d'autres ont été totalement alimentées à partir du barrage Kef Eddir, à l'instar de Beni Mileuk, El-Arhat, Gouraya, et Cherchell, bénéficiaires d'un volume d'eau quotidien de plus de 75.000 m3. Selon les délais fixés pour la société "Cosider canalisations" en charge du projet, ce dernier sera livré dans sa totalité en juin 2025.
Ce transfert hydrique porte notamment sur la réalisation de 184 km de conduites, dont 50 km dans des zones rurales et montagneuses, outre une station de traitement d'eau de 210 000 m3/jour, 15 stations de pompage, et 18 réservoirs d'une capacité de 35.000 m3 chacun, entre autres.
A noter que le projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir, dont le taux de remplissage est actuellement de 98 %, sur une capacité théorique estimée à 125 millions de m3, est considéré parmi un projet stratégique pour la sécurisation de l'AEP à Tipasa et de nombre de communes à Aïn Defla et Chlef, parallèlement à l'exploitation d'un volume d'eau considérable pour l'irrigation agricole, selon la même source.

INONDATIONS DE NÂAMA

Versement d'aides financières pour rééquiper les habitations endommagées

Le versement d'aides financières au profit de cinq cents (500) familles concernées par l'ameublement de leurs habitations endommagées lors des inondations enregistrées début septembre dernier dans la commune d'Aïn Sefra (wilaya Nâama) a été lancée dimanche, ont annoncé les autorités de la wilaya.
L'opération concerne toutes les familles sinistrées, recensées par la commission spécialisée, qui a inspecté les meubles endommagés au niveau des quartiers de la commune d'Aïn Sefra, et étudié et évalué les dossiers que les familles ont déposé au niveau des services concernés, dans le cadre de l'opération d'indemnisation, a-t-on indiqué.
Le wali de Nâama, Lounès Bouzegza, a déclaré, à l'occasion de sa supervision, dimanche au siège de la wilaya, de la remise symbolique d'aides financière aux familles sinistrées, que "l'opération intervient en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 22 septembre dernier.
"La prise en charge rapide des citoyens, la mobilisation des efforts et l'élan de solidarité citoyenne ont permis à la vie de reprendre son cours dans tous les quartiers sinistrés de la commune d'Aïn Sefra, quelques jours après les inondations", a-t-il salué.
Et d'ajouter qu'après avoir évalué l'ampleur des pertes résultant de ces inondations, des mesures concrètes ont été immédiatement mises en oeuvre pour prendre en charge les personnes touchées, notamment en octroyant une aide financière à environ 530 familles pour restaurer les maisons affectées par les intempéries (fissures diverses et effondrements partiels), en engageant des procédures pour le relogement de 53 familles, dont les maisons ont subi un effondrement ou de graves dommages nécessitant leur démolition, ainsi qu'en débloquant une aide financière à 500 familles pour compenser leurs pertes en fournitures, mobilier et autres équipements électroménagers.
Le responsable a, par ailleurs, révélé qu'"il est prévu, avant la fin du mois d'octobre en cours, la réception de tous les travaux de réhabilitation du pont de la ligne ferroviaire de Fam Lakhnag de la commune de Tiout, ainsi que la restauration de toutes les sections de cette ligne endommagée lors des inondations.

LABOURS-SEMAILLES À TÉBESSA

Une superficie de plus de 126.000 hectares dédiée à la céréaliculture

Une superficie de 126.400 hectares a été allouée à la culture des céréales à Tebessa, dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025, a indiqué dimanche un responsable de la direction des services agricoles (DSA). La superficie vouée à la céréaliculture a augmenté de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente, a précisé le chef du service de la production et de l'appui technique de cette direction, Ramzi Bouaziz, qui a ajouté que 76.158 hectares seront ensemencés de blé dur, 45.833 ha d'orge et 4.409 ha de blé tendre.
S'agissant des mesures prises par la DSA pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles, un guichet unique du crédit "R'fig" a été ouvert à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et mis à la disposition des agriculteurs souhaitant contracter un crédit pour financer leurs activités, selon M. Bouaziz qui a rappelé que plus de 300 agriculteurs ont déjà été financés et que l'opération était toujours en cours.
Par ailleurs, plus de 40.000 quintaux de semences ont été fournis aux céréaliculteurs, en plus de la mise en place de 1.810 tracteurs, 1.286 machines de labourage de champs, 589 épandeurs d'engrais et 192 semeuses, a encore indiqué le même cadre.
Pour rappel, la wilaya de Tébessa avait réalisé, lors de la dernière campagne agricole, une production de plus de 300.000 quintaux de céréales de différentes espèces.

BOURSE

Quand Warren Buffett donne la leçon

Le holding du pape de l'investissement a récemment rejoint le club très fermé des sociétés valant plus de 1.000 milliards de dollars. Une réussite exceptionnellement riche d'enseignement pour les épargnants et les gestionnaires.

Par François Vidal

Mille milliards de dollars ! C'est le cap symbolique qu'a franchi fin août l a va l e ur b oursière d e Berkshire Hathaway, le holding coté du pape de l'investissement Warren Buffett. Une entrée par la grande porte dans le « Hall of Fame » de Wall Street qui n'abritait jusque-là que de géants de la tech – sept au total. Les dirigeants du holding basé à Omaha dans le Nebraska n'ont pourtant rien inventé, ni disrupté aucun marché. Mais, année après année, ils ont constitué un portefeuille de participations de 330 milliards de dollars assorti d'un trésor de guerre de 270 milliards. Résultat, un investisseur qui aurait misé 1.000 dollars sur Berkshire lorsque Warren Buffett en a pris les rênes en 1965 disposerait de 42 millions de dollars six décennies plus tard. Et à 94 ans, le « sage d'Omaha », comme l'a baptisé la presse américaine, n'a manifestement pas perdu la main. Depuis le 1 er janvier, l'action Berkshire a grimpé de plus de 25 %, bien plus vite que les grands indices américains. Au total, depuis près de soixante ans, elle a progressé au rythme annuel hallucinant de 20 % en moyenne. Si ce parcours boursier sans équivalent intègre évidemment une prime Buffett, véritable gourou du capitalisme actionnarial à la manière d'un Yoda converti au business, il est aussi riche d'enseignements pour le monde de l'investissement. Car il repose sur deux principes qu'un certain nombre d'opérateurs ont eu tendance à négliger ces dernières décennies. Le premier est le plus évident. Il s'agit de la capacité à exécuter dans la durée avec discipline et… talent une stratégie clairement définie. Dans le cas de Berkshire, il s'agit du « value investing » contrariant, que Warren Buffett a théorisé dans une de ces déclarations dont il a le secret : « Nous essayons d'être très prudents quand les autres investisseurs achètent sans retenue et d'acheter sans retenue seulement quand les autres sont prudents. » En clair, le holding se tient à l'écart des modes et recherche des actifs sous-évalués au profil plutôt défensif dans lesquels il investit massivement pour le long terme. Simple en apparence, ce modèle a été beaucoup copié mais jamais égalé, preuve de la vista de Buffett et de la poignée de collaborateurs dont il s'entoure. Maintes fois racontés, leurs coups d'éclat (American Express, Coca-Cola, Geico, Goldman Sachs…) ont construit la légende de Berkshire et fait la fortune de leurs actionnaires. De quoi justifier que les actions du holding de participations s'arrachent, alors que les investisseurs boursiers plébiscitent les modèles d'affaires les plus purs et se détournent de tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à un conglomérat. De quoi s'interroger aussi sur les limites de l'investissement moutonnier, incarné par le développement irrésistible de la gestion passive. La seconde leçon concerne la délicate question du partage de la valeur. Et elle conduit là aussi à s'interroger sur les pratiques actuelles. Chez Berkshire, les rémunérations de l'équipe de gestion sont évidemment liées à la performance, mais elles leur sont intégralement versées en cash. Quant aux profits, ils sont réinvestis en totalité, puisqu'aucun dividende n'est versé. Résultat, la valeur créée reste dans la société. Des pratiques à rebours de ce qui se fait désormais dans les compartiments censés offrir les performances les plus attractives de la gestion d'actifs. Dans un article publié au printemps dans le « Wall Street Journal », notre confrère Jason Zweig calculait ainsi que, si Berkshire avait été géré depuis ses origines comme un hedge fund, ses actionnaires les plus fidèles auraient été privés de 90 % de leurs gains et Warren Buffett serait encore plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui. Pour mémoire, dans les hedge funds, comme dans les fonds de private equity d'ailleurs, les équipes de gestion perçoivent une commission confortable sur les sommes générées (autour de 2 %) et des commissions de performance (de l'ordre de 20 % des gains au-delà d'un seuil) devenues indécentes avec l'apparition des fonds XXL. La question désormais est de savoir si le modèle survivra à son fondateur. Sur le papier, la succession est réglée. C'est Greg Abel, un membre de la direction, qui prendra le relais quand le temps sera venu. Entré dans le groupe, il y a une vingtaine d'années, il représente une forme de continuité. Mais la vente récente de la moitié de ses actions Berkshire par Ajit Jain, le patron du pôle assurance longtemps considéré comme le dauphin officiel, a été interprétée par certains comme le signe annonciateur de dissensions internes. Surtout, le modèle a déjà évolué. Warren Buffett s'est converti aux rachats d'actions et, depuis 2016, il est devenu le premier actionnaire d'Apple. Pas vraiment une valeur défensive, ni sous-évaluée a priori. Mais de l'aveu même de la légende quand on est assis sur des centaines de milliards de dollars de cash, il devient difficile de trouver des cibles ayant la surface nécessaire pour faire la différence. De quoi vérifier un adage boursier que Warren Buffett, pourtant prolixe dans ce domaine, ne cite pas souvent, selon lequel les arbres ne montent pas jusqu'au ciel.

Source : Les Echos

MARCHÉS

«Qui fait encore confiance à la Chine ?»

Par Michel Santi, économiste (*)

Une transformation profonde de l'économie chinoise, où le trading a supplanté les investissements à long terme, créant ainsi de nouvelles incertitudes pour les investisseurs étrangers.

Le Financial Times (FT), sous la plume d'Eleanor Olcott, sa correspondante en Chine est actuellement aux sources de nombreuses polémiques pour avoir établi un graphique indiquant que le nombre de start-ups dans ce pays avait chuté de 51.302 en 2018 à... 1.202 en 2023 !

Au-delà de la discussion enflammée des experts qui contestent les sources du FT, il devient mois après mois indiscutable que la Chine se transforme en une place où c'est le « trading » qui prédomine, au détriment de l'investissement à long terme. L'évolution de la bourse nationale en est, du reste, la meilleure preuve qui - après avoir été quasi moribonde pendant des mois - a flambé en quelques jours, jouissant de sa meilleure performance en pas moins de 16 ans.

Une flambée boursière sans confiance internationale

Émission d'obligations souveraines spéciales à hauteur de 2.000 milliards de Yuans, soit 283 milliards de dollars US. Réduction drastique des taux hypothécaires, accompagnés de facilités de refinancement quasi offertes, afin de stopper l'hémorragie de son marché immobilier. Les mesures surprises de stimulus absolument massives adoptées tout récemment par les autorités chinoises ont certes créé un engouement généralisé au sein du pays. Les nationaux n'ayant pas encore de compte pour jouer en bourse se ruent pour en ouvrir un auprès de leur banque ou de leur courtier local. Pour autant, elles n'inspirent aucunement confiance aux investisseurs non chinois déstabilisés par tant de volatilité, qui ne peuvent de surcroît pas se fier aux données économiques officielles. C'est sous ce prisme qu'il convient en effet de comprendre la contestation du chiffre ci-dessus mentionné par le FT, car les publications fournies par l'État chinois relatives à la santé économique du pays sont soit erronées, soit rendues publiques avec des mois de retard. Imagine-t-on de telles défaillances aux États-Unis ou dans l'Union européenne ? Comment une entreprise étrangère ou un capital-risqueur oseraient-il placer des deniers dans une économie dont il n'est même pas possible d'analyser la situation, faute d'éléments chiffrés et d'informations fiables ?

Cette problématique en suscite une autre, à vrai dire, nettement plus fondamentale. Ce manque de transparence est-il volontaire, dans le but de couper court à tout débat quant à l'état de santé de l'économie du pays? Le fait est que cette flambée boursière spectaculaire et que les sommes astronomiques injectées (ou à être injectées) dans l'économie n'impressionnent que les Chinois, car le reste du monde est bien conscient qu'elles sont la résultante du bon vouloir d'un seul homme.

L'abandon du « rôle décisif » du marché

Le parallèle avec la politique zéro-Covid est inévitable. Les décisions économico-financières prises par surprise par Pékin ces dernières semaines sont du même ressort que celle ayant consisté à lever du jour au lendemain la brutale politique sanitaire chinoise, après 22 mois de grandes souffrances imposées à la population du pays. Abruptes. Et révélatrices - pour ceux qui en doutaient encore - de l'hyper centralisation du pouvoir, de la volonté d'un seul homme d'appuyer sur le bouton de l'argent magique, ou de la libération de sa population d'un enfermement inhumain.

Pour autant, ce stimulus gigantesque de près de 300 milliards, sans compter le coût pour la Trésorerie des subsides liées à l'immobilier, s'apparentent plus à des mesures quasi désespérées ayant surtout pour objectif de sauver la face. D'une Chine qui, contrairement à ses engagements au début de la décennie précédente lors de l'arrivée au pouvoir de Xi, redevient championne de la planification économique, et de la mise en place unilatérale et sans aucune consultation préalable de règlementations à l'effet désastreux vis-à-vis des investissements et des entreprises étrangers. N'écoutant que sa volonté de superpuissance, Xi a donc définitivement abdiqué toute politique encourageant la consommation domestique, au profit d'une politique industrielle expansionniste, dans le sens où la formidable machine chinoise à produire et à fabriquer nage aujourd'hui au milieu d'une surproduction dont elle ne sait que faire. Ce qui attise, en toute logique, les tensions avec l'Ouest.

Le « rôle décisif » (expression et intention chinoises du début des années 2010) à attribuer au marché est donc bel et bien aux oubliettes. Les capitaux étrangers n'arrivent plus qu'au compte-goutte, et encore. Les autorités chinoises et leurs porte-paroles blâment les tensions géopolitiques et les barrières douanières occidentales. Les rares investisseurs étrangers encore présents en Chine profitent de toute hausse des bourses afin de liquider leurs placements. Comment faire comprendre à Xi que la croissance de son pays est condamnée à fléchir sans réformes libérales ?

(*) Macro-économiste, spécialiste des marchés financiers et des banques centrales, écrivain. Il vient de publier un ouvrage critique sur la Banque centrale suisse : BNS : une banque centrale ne devrait pas faire ça. Son fil Twitter.

Source : La Tribune.fr

MAURITANIE

Le gouvernement adopte la loi finances 2025, avec un budget de plus de 116 milliards de MRU

Le gouvernement a examiné et adopté le projet de loi des finances 2025, fixant le budget de l'Etat, en recettes et dépenses à la somme de cent seize milliards huit soixante douze millions trois cents dix ouguiyas (116.872.310.000 de MRU), contre cent sept milliards sept cents quinze millions cinq cents soixante trois milles deux cinquante cinq ouguiyas (107.715.543.255 MRU) figurant dans la loi des finances rectificatives 2024,soit une progression de 8,5%, au cours d'une réunion tenue jeudi 17 octobre 2024.

Le gouvernement adopte la loi finances 2025, avec un budget de plus de 116 milliards de MRU Le projet de loi des finances 2025 « reflète l'engagement à concrétiser les priorités fixées par le programme du président de la République en alignant les ressources budgétaires sur les ambitions stratégiques du pays. Ce projet loi des finances couvre également les cinq(5) axes prioritaires de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG) : un état de droit et des institutions fortes avec une gouvernance moderne, une école performante, résiliente et éco durable, un capital humain, une unité nationale solide et une intégration sociale complémentaire, une sécurité et une stabilité bien assise et un rôle régional et international efficace ».

Les dépenses d'investissements « représentent 44% du budget 2025 « à travers lequel le gouvernement « entend concrétiser ses engagements en mettant plus de ressources propres dans les projets stratégiques : eau, énergie, agriculture, éducation…. ».

Les projections de croissance se situant à un taux de 5,5% pour 2025, contre 5,4% en 2024.

SECTEUR BANCAIRE EN TUNISIE

Entre résilience et émergence de nouveaux risques

L'économie tunisienne peut se targuer de disposer d'un secteur bancaire résilient, qui a fait preuve d'adaptation et de robustesse face aux chocs et crises externes et internes ayant frappé le pays.

Cette résilience n'aurait pas été possible sans le strict respect des standards et normes internationaux en matière de gestion des risques, gage de discipline pour le secteur. C'est grâce à un filet de sécurité financière, conçu et mis en œuvre par la BCT, que le secteur et ses institutions tiennent bon. Ce filet a été renforcé par des réformes mises en place depuis 2011, un processus qui se poursuit encore aujourd'hui. La première phase de réformes s'est déroulée jusqu'en 2015, avec pour objectif de développer le cadre réglementaire et de renforcer la solidité financière des banques. La promulgation, en 2016, de la nouvelle loi bancaire a marqué le début d'une deuxième vague de réformes structurelles visant principalement à réorganiser le marché bancaire, à assurer une supervision basée sur les risques et à renforcer la gouvernance bancaire. La création d'un fonds de garantie des dépôts bancaires ainsi que la mise en place d'une commission de sanctions au sein de la BCT figurent parmi les acquis de cette loi. Des mesures telles que l'introduction du risque opérationnel, la refonte du reporting et la mise en place d'un système de notation interne des contreparties visaient essentiellement à renforcer les pouvoirs de la BCT en tant qu'autorité prudentielle. En 2020, l'apparition de la crise du Covid-19, qui a engendré de grandes difficultés financières, n'a pas empêché la BCT —dont l'une des missions consiste à mettre en œuvre la politique macroprudentielle en vue de prévenir le risque systémique— de poursuivre son processus réformateur. De 2020 à 2024, des mesures concernant les fonds propres réglementaires, les actifs pondérés par les risques ainsi que la révision du cadre prudentiel ont été adoptées. A partir de 2025, la BCT devrait poursuivre son programme de réformes en se concentrant sur la conformité aux normes bâloises (Bâle III) tout en accordant une attention particulière à la résilience opérationnelle. Mais malgré ces efforts continus visant à renforcer la robustesse du secteur bancaire, ce dernier doit faire face à de nouveaux défis liés à l'émergence de nouveaux types de risques susceptibles de fragiliser sa solidité. En effet, les risques cybernétiques et climatiques préoccupent aujourd'hui non seulement les banquiers, mais aussi tous les acteurs économiques, pesant de plus en plus sur leurs activités. Toutes ces questions ont été abordées lors de la 7e université d'été, organisée récemment par l'Association tunisienne pour la promotion de la culture financière. Banquiers, experts financiers et assureurs n'ont pas mâché leurs mots pour pointer du doigt les risques grandissants qui menacent le secteur bancaire et sa performance. Les débats ont également permis de revenir sur l'expérience de la création du Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires, qui a joué un rôle clé lors de la liquidation de la BFT.

ARABIE SAOUDITE/ESPAGNE

Examen des possibilités offertes par les industries des drones et de l'automobile

L'Arabie saoudite envisage de conclure des partenariats avec des entreprises espagnoles dans les domaines de la technologie des drones, des composants automobiles et des levés géologiques, alors que le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar Alkhorayef, s'est entretenu avec des chefs d'entreprise à Madrid.

Au cours de la réunion, le ministre saoudien de l'industrie et des ressources minérales, Bandar Alkhorayef, a discuté de la localisation de la production de drones lourds, de pièces automobiles et de fournitures pour la construction navale, a rapporté l'agence de presse saoudienne (Saudi Press Agency).

Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie plus large de l'Arabie saoudite visant à soutenir l'industrialisation et à diversifier l'économie pour la rendre moins dépendante du pétrole brut. La stratégie industrielle nationale vise à attirer les investissements, à encourager l'expansion économique et à accroître le produit intérieur brut et les exportations non pétrolières.

À Madrid, M. Alkhorayef a rencontré des représentants de plusieurs entreprises, dont Drone Hopper, une start-up espagnole connue pour ses drones multirotors, Ferroglobe, un fournisseur de silicium métallique, et Reinosa Forgings & Castings, qui fabrique des pièces forgées et moulées de grande taille.

Il a également rencontré des représentants de la société IDIADA, spécialisée dans la conception, l'ingénierie, les essais et les services d'homologation pour l'industrie automobile, et de la société Xcalibur, qui réalise des levés géophysiques aériens.

M. Alkhorayef s'est entretenu avec Ana Maria Alonso-Zarza, directrice de l'Institut géologique et minier espagnol, afin d'explorer les possibilités de recherche géologique et d'acquisition de données techniques à haute résolution pour diverses applications scientifiques et industrielles.

M. Alkhorayef a également rencontré le ministre espagnol de l'Industrie et du Tourisme, Jordi Hereu, et le ministre de l'Économie, du Commerce et des Affaires, Carlos Cuerpo, pour discuter du renforcement des relations économiques et de l'augmentation des investissements espagnols dans le Royaume.

Il a présenté les objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite visant à diversifier l'économie, et a indiqué que le Royaume fournissait des fonds pour attirer les investissements étrangers dans les secteurs industriel et minier.

Par ailleurs, M. Alkhorayef a rencontré la ministre espagnole de l'Énergie, Sara Aagesen Munoz, pour discuter du renforcement de la coopération minière entre les deux pays. Il a souligné que des secteurs tels que l'industrie, l'exploitation minière, l'énergie et la logistique sont essentiels pour atteindre les objectifs de la Vision 2030, l'exploitation minière jouant un rôle vital dans la transformation économique du Royaume.

La semaine dernière, M. Alkhorayef a rencontré le ministre italien de l'Environnement et de la sécurité énergétique, M. Gilberto Pichetto Fratin, pour discuter de l'importance du développement collaboratif et des partenariats stratégiques dans divers secteurs, notamment l'exploitation minière.

M. Alkhorayef a également rencontré des membres du Conseil des affaires saoudo-espagnol afin de discuter des moyens de soutenir et de renforcer les liens économiques entre les deux pays.

Ces discussions soulignent l'engagement de l'Arabie saoudite à favoriser les collaborations internationales qui correspondent à ses objectifs économiques, renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur clé dans le paysage industriel mondial.

RIZ

Un plan de 19 milliards $ pour l'autosuffisance en Afrique de l'Ouest d'ici 2035

L'Afrique est la deuxième région importatrice de riz au monde, après l'Asie. Sur le continent, les pays d'Afrique de l'Ouest sont les principaux producteurs et importateurs de cette céréale.

Dans un communiqué publié le samedi 19 octobre sur sa page X (anciennement Twitter), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé un plan de mobilisation de ressources additionnelles de 19 milliards $ pour soutenir la réalisation de son objectif d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest, d'ici 2035.
La feuille de route prévoit une répartition des fonds avec 14 milliards $ alloués aux dépenses d'investissement en capital (CAPEX) et 5 milliards $ pour les dépenses d'exploitation (OPEX).
Si tous les détails n'ont pas encore été révélés sur les interventions, les observateurs soulignent qu'elles devraient se concentrer sur les infrastructures agricoles (systèmes d'irrigation, installations de stockage et de transformation), la subvention des intrants agricoles ou encore le financement de programmes de formation pour améliorer les pratiques agricoles. Avec cette nouvelle stratégie, le bloc régional entend améliorer une production qui ne couvre actuellement que 60 % de la demande intérieure, dans un contexte de forte croissance de la consommation, liée en grande partie à l'urbanisation croissante. Selon les données de la FAO, les pays d'Afrique de l'Ouest ont produit plus de 22,2 millions de tonnes de riz en 2022 et en ont importé plus de 9,2 millions de tonnes pour combler leur déficit de production.
Premier producteur de la sous-région, le Nigeria est également le principal importateur, suivi de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ces trois pays ont importé en moyenne 5,3 millions de tonnes de riz blanchi par an entre 2020 et 2022. En Afrique de l'Ouest, la culture du riz couvre plus de 10 millions d'hectares.
Soulignons que dans le cadre de l'« Offensive riz », la CEDEAO projetait initialement d'atteindre l'autosuffisance en riz sur la décennie 2015-2025.

CÔTE D'IVOIRE

Standard & Poor's réhausse sa note de BB- à BB

Le 18 octobre 2024, l'agence de notation internationale Standard & Poor's a décidé de rehausser la notation de crédit de la République de Côte d'Ivoire, de BB- (Perspective Positive) à BB (Perspective Stable).
La Côte d'Ivoire renforce sa position de deuxième meilleur crédit d'Afrique subsaharienne, derrière le Botswana (noté BBB+, perspective stable), et rejoint la même catégorie de notation de pays comme le Brésil.
Cette décision, qui matérialise la perspective positive octroyée il y a tout juste 5 mois, en mai 2024, reflète l'appréciation par Standard & Poor's des excellents progrès réalisés par la Côte d'Ivoire au cours des dernières années sur les plans économique et budgétaire, la très forte confiance de l'agence dans les perspectives de croissance et de réduction du déficit à court- et moyen-terme.
En particulier, Standard & Poor's a salué plusieurs facteurs clés dans sa décision :
La résilience de l'économie ivoirienne malgré les chocs externes successifs, avec une croissance moyenne de 5.6% durant la période 2019-2024, et marquée par une diversification grandissante, notamment sur les secteurs agroalimentaire et pétrolier. Cette forte croissance devrait se maintenir sur les prochaines années, tirée notamment par l'augmentation de la production d'hydrocarbures permise par l'exploitation du gisement Baleine depuis août 2023 et la récente découverte du gisement Calao.
Les excellents progrès réalisés en matière de consolidation budgétaire et la crédibilité des mesures prévues en vue de l'atteinte de l'objectif de déficit fiscal à 3% du PIB dès 2025.
La résilience monétaire de l'UEMOA incarnée par les mesures prises par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) entre 2019 et 2024, qui ont supporté les économies des États membres et assuré l'accès aux marchés de capitaux locaux, malgré les chocs externes successifs, tout en garantissant la stabilité des prix et ainsi qu'un niveau adéquat des réserves dans la zone.
Résolument engagée sur la voie de l'émergence, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui l'un des pays les plus attractifs du continent et continue d'afficher des perspectives robustes à long-terme, sous l'impulsion du Plan National de Développement 2021-2025.

INONDATIONS AU NIGERIA

Plus de 800 000 tonnes de pertes alimentaires en 2024

En Afrique de l'Ouest, le Nigeria figure parmi les pays les plus affectés par les inondations en 2024 qui ont fortement impacté sa production agricole. Ce phénomène climatique compromet ainsi la capacité du pays à assurer sa sécurité alimentaire.
Au Nigeria, les épisodes d'inondations survenus en 2024 ont occasionné environ 855 629 tonnes de pertes alimentaires, révèlent les dernières estimations effectuées par la FAO. Selon les médias locaux, l'annonce a été faite le jeudi 17 octobre au cours d'un événement organisé dans la capitale Abuja pour marquer la journée mondiale de l'alimentation.
Cette situation est à mettre en lien avec les fortes précipitations enregistrées dans le pays dès le mois de juillet qui ont occasionné des épisodes d'inondations à répétition. A la fin du mois de septembre, les données collectées par la FAO font état de près de 2,5 millions d'hectares de terres agricoles cultivées touchés par le phénomène climatique.
L'organisme onusien indique par ailleurs que l'équivalent des pertes alimentaires associées aux inondations aurait pu nourrir 8,5 millions de personnes sur une période de 6 mois. Cette situation est d'autant plus inquiétante quand on sait que dans le pays, environ 31,8 millions de Nigérians sont déjà en proie à l'insécurité alimentaire aiguë.
S'exprimant sur le sujet, Salisu Mohammed, représentant adjoint de la FAO au Nigeria, souligne que ce phénomène climatique a renforcé les pressions déjà existantes sur la productivité agricole dans un environnement socioéconomique marqué par l'inflation et la persistance de l'insécurité dans certaines régions du pays.

BÉNIN

95 millions $ attendus du FMI à l'issue de l'examen des réformes en cours

Depuis juillet 2022, le Bénin bénéficie d'un accord mixte MEDC/FEC du FMI, complété par un financement via la Facilité pour la résilience et la durabilité. Une mission du Fonds était à Cotonou du 8 au 17 octobre 2024 pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre de ces réformes.
Le Bénin pourrait recevoir environ 95 millions de dollars après l'approbation par le conseil d'administration de l'institut des examens de ses programmes de réformes du Fonds monétaire international, selon Constant Lonkeng, chef de la mission au Bénin. Dans un communiqué publié le jeudi 17 octobre, le FMI a annoncé qu'un accord a été conclu avec les autorités béninoises après une revue des programmes soutenus par le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC) ainsi que des réformes climatiques financées par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).
Le FMI a jugé les performances économiques du Bénin positives, soulignant une transformation notable de l'économie.
Parmi les points saillants, l'institution a relevé une augmentation des exportations de biens à forte valeur ajoutée, ainsi qu'un dynamisme croissant dans les secteurs des technologies de l'information et du tourisme.
« Selon les estimations, l'activité économique a augmenté de 6,5 % d'une année sur l'autre au cours du premier semestre de cette année ; la croissance devrait rester forte à court terme », indique l'institution dans son communiqué. Elle note cependant que « la balance des paiements s'est temporairement détériorée en raison d'investissements importants, notamment liés à la zone économique spéciale (ZES). Elle devrait se redresser progressivement à mesure que la transformation des produits de base locaux dans la ZES [Zone industrielle de Glo-Djigbé, Ndlr], stimule les exportations ».
Concernant le programme FRD, des mesures ont été prises pour assurer son bon fonctionnement, notamment l'intégration des enjeux liés au changement climatique dans le projet de budget de 2025.
En 2022, le FMI approuvé un accord inédit de 42 mois au titre du MEDC et de la FEC en faveur du Bénin portant sur un montant de 638 millions $ auquel s'ajoutent 200 millions $ au titre de la FRD. L'accord MEDC/FEC vise à répondre aux besoins urgents de financement du pays, à soutenir ses objectifs de développement durable (ODD) et à mobiliser des ressources supplémentaires auprès des partenaires financiers internationaux. Ce nouveau décaissement potentiel porterait le total des fonds débloqués à 576 millions de dollars.
Le Fonds a par ailleurs insisté sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles, en particulier celles liées au tarif de l'eau et aux subventions sur les carburants.
Ces réformes sont essentielles pour permettre au Bénin de mieux gérer ses ressources en eau, stabiliser les prix des carburants et protéger les consommateurs des fluctuations des prix sur le marché local.

BOURSE DE ZURICH

Le SMI ouvre dans le rouge

La Bourse suisse enregistrait des premiers échanges négatifs lundi matin, dans le sens inverse de la clôture de Wall Street vendredi. Les investisseurs écouteront attentivement les déclarations de la Réserve fédérale américaine (Fed) du jour, avant un programme hebdomadaire chargé avec notamment les prévisions économiques du Fonds monétaire international (FMI) mardi et les indices PMIs d'octobre jeudi.

Contrairement aux attentes positives du marché, les indices européens ont ouvert en négatif, avec un recul de 0,4% pour la Bourse de Paris et 0,2% pour celle de Francfort.
Outre-Atlantique, "les investisseurs parient de plus en plus sur une victoire de Donald Trump dans près de deux semaines, ce qui a pour effet de doper les actifs risqués et en même temps les actifs refuges, ce qui en temps 'normal' peut paraître paradoxal", a souligné John Plassard de Mirabaud Banque dans un commentaire.
A la Bourse suisse vers 09h10, l'indice vedette SMI reculait de 0,15% à 12'307,74 points. Le SLI perdait quant à lui 0,16% à 2008,21 points et le SPI faiblissait de 0,15% à 16'368,85 points.
Les valeurs vedettes se paraient davantage de rouge que de vert, à quelques rares exceptions comme Logitech (+0,2%).
En seconde position, Roche prenait 0,1%. Le laboratoire bâlois a reçu le feu vert de l'Agence américaine des médicaments (FDA) pour l'homologation du diagnostic d'accompagnement Ventana CLDN18 pour la détection de tumeurs sur des patients atteints de cancer de l'estomac et de l'oesophage.
La lanterne rouge revenait à UBS qui reculait de 0,7% après l'annonce d'American Express (AmEx) qui va acquérir les 50% d'UBS dans le fournisseur de cartes de crédit Swisscard, que les deux groupes détiennent à parts égales.
Kühne+Nagel perdait 0,7%, de même que Richemont (-0,2%) et ABB (-0,3%).
Hors SMI, le laboratoire dermatologique Galderma (+0,9%) assure à l'issue d'une étude de phase III avoir observé un profil d'innocuité favorable pour l'injection répétée de son anti-rides Relfydess (relabotulinumtoxina), ainsi qu'une efficacité persistante.
Le boulanger industriel Aryzta lâchait 4,1%, malgré des recettes en hausse au troisième trimestre. Le groupe a partiellement manqué les attentes du marché, mais la direction estime être en mesure de réaliser ses objectifs financiers pour l'année en cours et à plus longue échéance. SGS (-0,7%) pâtissait d'une recommandation à la vente de la Banque royale du Canada (RBC).

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 21 Octobre 2024
Valeur : 23 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.2886	133.3036
1	EUR	EURO	144.5781	144.6077
1	GBP	POUND STERLING	173.5529	173.5950
100	JPY	JAPANESE YEN	88.9421	88.9580
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7345	18.7374
1	CHF	SWISS FRANC	154.0731	154.1082
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.4531	96.4710
1	DKK	DANISH KRONE	19.3832	19.3868
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.6475	12.6506
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.1993	12.2035
1	AED	UAE DIRHAM	36.2868	36.2958
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.4887	35.4984
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.8731	435.2060
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.8141	43.2444
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4498	13.4513
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6418	27.7832
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3566	3.3671
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.7070	177.7070

La Bourse de Tokyo en léger repli, marché prudent face aux incertitudes politiques

La Bourse de Tokyo a ouvert en léger repli lundi, dominée par la prudence à une semaine d'élections législatives au Japon, tandis que persistaient les inquiétudes sur l'économie chinoise malgré les mesures de relance annoncées par Pékin. Vers 00H20 GMT, l'indice vedette Nikkei de Tokyo perdait 0,38% à 38.832,12 points. L'indice élargi Topix cédait 0,41% à 2.678,08 points. Sur le marché des changes vers 00H30 GMT, le yen se stabilisait face à un billet vert s'étant nettement renforcé la semaine passée, à 149,35 yens pour un dollar, contre 149,48 yens vendredi à 19H50 GMT. Sur le marché du pétrole, après avoir chuté vendredi, les cours repartaient à la hausse lundi en début d'échanges asiatiques. Vers 00H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, gagnait 0,21%, à 73,21 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre prenait 0,26%, à 69,40 dollars. Du côté des Bourses chinoises, les investisseurs guetteront lundi l'annonce à Pékin de taux de référence des prêts bancaires.

La Bourse de Paris hésite, l'économie chinoise dans le viseur

La Bourse de Paris hésite lundi, les investisseurs tentant d'évaluer les conséquences des nouveaux efforts de la Chine pour relancer son économie après un nouveau ralentissement de sa croissance au troisième trimestre.
L'indice vedette de la place boursière française, le CAC 40 perd 0,21% vers 10H05, cédant 15,76 points à 7.596,29 points. Vendredi, il a terminé en petite hausse de 0,39% à 7.613,05 points, soutenu par les poids lourds du luxe.
La Banque centrale chinoise a annoncé lundi avoir abaissé deux taux d'intérêt de référence pour relancer la deuxième économie mondiale menacée par une consommation morose et une crise de l'immobilier.
"Ces taux fixés par les grandes banques publiques sont considérés de facto comme les taux directeurs qui se transmettent à l'économie réelle, ce qui traduit le soutien à la croissance des autorités", précisent Sebastian Paris Horvitz et Xavier Chapard, de LBP AM. Ces deux taux se situent à des niveaux historiquement bas.
"Cette mesure a insufflé une nouvelle vague d'optimisme" sur le marché, qui espère "que l'impact combiné de toutes ces mesures récentes pourrait au moins endiguer l'hémorragie économique", explique Stephen Innes, analyste chez SPI AM.
Car face au ralentissement économique, les autorités chinoises ont multiplié les annonces ces dernières semaines, avec notamment des baisses de taux d'intérêt, par exemple pour les prêts immobiliers existants, et des assouplissements de restrictions sur l'achat de logements.
Pour Andreas Lipkow, analyste indépendant, il n'est cependant "pas du tout sûr que les entreprises européennes profitent immédiatement" d'une potentielle reprise "du marché immobilier chinois et de la consolidation du marché intérieur en Chine".
La place parisienne, et surtout son indice vedette du CAC 40, sont particulièrement exposés au marché chinois.
Le tassement de la croissance chinoise au deuxième puis au troisième trimestre ravive les préoccupations sur une reprise post Covid-19 beaucoup plus poussive que prévu.
Cette semaine, l'attention des investisseurs devrait également se porter sur les enquêtes PMI Flash pour le mois d'octobre en France et en zone euro, publiées jeudi.

Sanofi trouve un accord

Le groupe pharmaceutique Sanofi a confirmé lundi s'allier au fonds d'investissement américain CD&R pour lui céder potentiellement le contrôle de sa filiale Opella, qui commercialise le Doliprane, pour une valeur d'entreprise d'environ 16 milliards d'euros. Le titre de Sanofi perd 0,24% à 100,58 euros à 10H05.

CAC40

En léger repli avant une vague de résultats

Le CAC40 débute la séance en léger repli de l'ordre de 0,2% vers 7596Pts pour cette première séance de la semaine.
'Nous n'avons pas l'impression que ce sera la semaine la plus excitante qui nous attend', prévient Deutsche Bank, tout en reconnaissant que 'la saison des résultats bat maintenant son plein' et que 'les élections américaines semblent extrêmement serrées'.
Hormis les indicateurs avancés du Conference Board ce lundi, aucune statistique majeure n'est attendue avant la seconde moitié de la semaine, avec les indices PMI préliminaires, ou encore les indices du climat des affaires en France et en Allemagne.
Les jours prochains devraient surtout être dominés par les publications d'entreprises, comme celles de SAP, L'Oréal, Deutsche Bank, Renault, Unilever et Sanofi en Europe, ou d'AT&T, Boeing, Coca-Cola et Tesla aux Etats-Unis.
Dans l'actualité des valeurs à Paris, Sanofi annonce être entré en négociations exclusives pour la cession potentielle à CD&R d'une participation de contrôle de 50% dans Opella, dont Bpifrance devrait devenir par ailleurs actionnaire minoritaire.
Forvia affiche un chiffre d'affaires de 6,36 milliards d'euros au titre de son troisième trimestre 2024, en baisse de 2,6% en données publiées et de 0,4% en base organique, soit une surperformance de 420 points de base sur la production automobile mondiale.
L'équipementier automobile confirme ses prévisions pour 2024 de ventes entre 26,8 et 27,2 milliards d'euros, d'une marge opérationnelle entre 5 et 5,3% du chiffre d'affaires, ainsi que d'un cash-flow net supérieur ou égal à 550 millions d'euros.
Eutelsat Group fait part du lancement et du déploiement réussis de 20 satellites en orbite terrestre basse, venant ainsi étoffer la constellation de satellites OneWeb. Le lancement des satellites a eu lieu à bord de la fusée Falcon 9 de SpaceX.
Sur la base de ses résultats au 30 septembre et de ses prévisions, le groupe immobilier Icade anticipe un CFNC par action annuel dans les bornes hautes de ses guidances, entre 2,75 et 2,90 euros pour les activités stratégiques et entre 3,55 et 3,70 euros au total.
Le groupe d'hospitalisation privée Ramsay Santé publie une perte nette part du groupe de 53,9 millions d'euros au titre de son exercice 2023-24, en raison d'un résultat d'exploitation plus faible et d'un coût de la dette plus élevé.

FMI

L'institution s'inquiète de la hausse continue de la dette publique mondiale

Si les États ont d'ores et déjà annoncé des ajustements budgétaires, ils ne permettraient pas nécessairement de stabiliser la dette publique et encore moins la réduire, estime le Fonds.

La dette publique mondiale devrait continuer à augmenter et atteindre 100.000 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, soit 93% du PIB mondial, s'est inquiété mardi le Fonds monétaire international (FMI) à l'occasion de la publication de son rapport de suivi des finances publiques (Fiscal monitor).
En termes de pourcentage, il n'y a pas de hausse, l'endettement public ayant déjà atteint 93% en 2023, mais il augmente en valeur et surtout la tendance n'est pas en voie de s'inverser, regrette le Fonds, qui prévoit un ratio de 100% d'ici la fin de la décennie. A titre de comparaison, la dette privée des ménages et des entreprises privées non financières représentait fin 2023 146% du PIB mondial, selon les données de l'institution.

Projections "trop optimistes"

"Il y a de bonnes raisons de penser que la situation est même pire qu'attendu", a souligné Era Dabla-Norris, directrice adjointe du département affaires budgétaires au FMI, à l'occasion d'une conférence de presse en ligne.
"L'expérience nous rappelle que les projections de l'endettement ont tendance à être trop optimistes, soit parce que les gouvernements le sont concernant leurs prévisions de croissance, soit parce que les réformes budgétaires ne sont jamais totalement réalisées", a-t-elle détaillé.
Si les États ont d'ores et déjà annoncé des ajustements budgétaires, ils ne permettraient pas nécessairement de stabiliser la dette publique et encore moins la réduire, quand bien même ils seraient intégralement réalisés. En cause, le fait que certaines des grandes économies, au premier rang desquelles les États-Unis et la Chine, voient leur dette continuer à progresser et ne montrent aucun signe d'inversement de la courbe.

Reconstituer des marges budgétaires

Afin de permettre un réel repli de la dette publique, un ajustement de 3,8% de PIB serait nécessaire chaque année d'ici la fin de la décennie, contre 1% envisagé jusqu'ici. Mais une baisse importante des dépenses publiques, mal calibrée, pourrait avoir un impact majeur sur la croissance des pays, avec à la clé une augmentation des inégalités et une hausse du ratio d'endettement.
Le FMI a rappelé à de multiples reprises la nécessité pour les États de reconstituer des marges budgétaires, mises à mal par l'enchaînement des crises depuis la pandémie de Covid-19, précisément pour être en mesure de faire face à celles à venir. Il reconnaît dans le même temps la nécessité pour les États d'investir massivement afin de lutter contre le réchauffement climatique et adapter les sociétés aux conséquences d'ores et déjà visibles qu'il provoque.
Mais la hausse des taux d'intérêt ces trois dernières années à mis a mal les finances publiques de nombreux pays en augmentant le coût de leurs emprunts. Selon la Banque mondiale, une quarantaine de pays sont actuellement en situation de crise de la dette ou proche de l'être, notamment du fait d'une hausse significative du service de leur dette.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN POLOGNE

Varsovie veut un «traitement spécial»

La Pologne fait partie des 7 pays de l'UE épinglés pour leur déficit. Le pays estime qu'il devrait bénéficier de circonstances atténuantes.
Varsovie estime qu'une grande partie de son déficit public est due à la guerre en Ukraine. Depuis le début de l'invasion russe, le pays a considérablement augmenté ses dépenses en matière de défense. Les deux pays partagent plus de 500 km de frontière.
La Pologne est le membre de l'OTAN qui consacre la plus grande partie de son PIB à la défense: 4,1% cette année, soit 35 milliards de dollars.
C'est deux fois plus que le seuil préconisé par l'organisation transatlantique.
Par ces dépenses militaires accrues, elle estime protéger non seulement son territoire et ses citoyens mais aussi le reste de l'Union européenne.
"Nous consacrons une grande partie de notre PIB à la défense et nous le faisons également pour aider, dans une certaine mesure, d'autres membres", a confié Andrzej Domański, le ministre polonais des finances au Financial Times.
Il ajoute: "Nous méritons un traitement spécial. Sans l'augmentation de nos dépenses en matière de défense, nous n'aurions pas de déficit excessif".
Le gouvernement polonais, qui estime que le pays est en première ligne d'un "conflit à grand échelle", a prévu d'augmenter encore ses dépenses militaires l'an prochain en les portant à 4,7 % du PIB.

"Nous mériterions plus de solidarité"

Les autorités appellent à l'indulgence car depuis juillet le pays fait l'objet d'une procédure pour déficit public excessif par la Commission européenne. Il s'élevait à 5,1 % du PIB l'an dernier, soit bien plus que les 3 % fixés par les règles de l'UE.
"Je pense qu'il est tout à fait injuste que nous fassions l'objet de cette procédure. Nous mériterions plus de solidarité internationale", affirme le ministre polonais des Finances.
En début de semaine, le gouvernement a présenté un plan à Bruxelles visant à ramener le déficit à 2,9 % du PIB d'ici 2028 - à condition que l'économie continue de croître.
Le pays s'engagerait à réduire ses dépenses de 0,82 % du PIB en moyenne sur quatre ans, tout en augmentant ses dépenses militaires l'an prochain. Selon une source proche des négociations en cours, les discussions sont constructives et la Commission devrait rendre un avis favorable.
La Pologne a cru pendant un temps qu'elle bénéficierait d'un traitement de faveur. En avril dernier, en marge d'une réunion du FMI et de la banque mondiale, les autorités affirmaient que l'augmentation des dépenses militaires – dues à la guerre en Ukraine - serait un facteur "atténuant" aux yeux de Bruxelles.
Elles espéraient éviter une procédure pour déficit excessif, mais ça n'a pas été le cas. Le ministre polonais des Finances estime aujourd'hui que la reprise des procédures pour déficit excessif, qui avaient été suspendues pendant la pandémie, va à l'encontre des dernières mesures prises par l'UE pour stimuler les investissements publics.
Depuis son adhésion il y a 20 ans, la Pologne a connu un développement économique considérable. Elle était à l'époque le 9ème PIB de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle occupe la 6eme place devant la Suède et la Belgique.

POUR APAISER LES TENSIONS COMMERCIALES

L'UE appelle la Chine à «adapter son comportement»

Le président du Conseil européen Charles Michel a appelé Pékin à "adapter son comportement" afin de "rééquilibrer les relations économiques pour plus d'équité, pour une concurrence loyale".

L'UE interpelle à nouveau Pékin.

Le président du Conseil européen Charles Michel a appelé ce vendredi la Chine à "adapter son comportement" pour apaiser les tensions commerciales entre Bruxelles et Pékin, après une série de mesures douanières contestées des deux côtés. Pékin a durci mardi les conditions d'importation de brandy européen - essentiellement le cognac français -, après la décision de Bruxelles d'imposer des surtaxes aux voitures électriques fabriquées en Chine.
"Nous comptons sur la Chine pour qu'elle adapte son comportement et comprenne que nous devons rééquilibrer les relations économiques pour plus d'équité, pour une concurrence loyale", a-t-il déclaré.

Un contexte "très difficile"

Le dirigeant, qui a rencontré le Premier ministre chinois Li Qiang en marge du sommet de l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (Asean), au Laos, a assuré qu'il espérait trouver un accord dans les prochains jours ou semaines, bien que le contexte soit "très difficile".
"J'ai l'impression que la porte n'est pas fermée, mais c'est une situation très difficile. Nous partageons l'idée qu'une guerre douanière sera forcément un échec, et que nous devons faire des efforts pour l'éviter", a-t-il insisté.
L'exécutif européen accuse Pékin d'avoir faussé la concurrence en subventionnant massivement les constructeurs sur son territoire, leur permettant d'offrir des prix inférieurs. L'UE espère ainsi protéger sa filière automobile qui emploie 14,6 millions de personnes.

Une approche "perdante"

"L'UE devrait clairement reconnaître que des droits de douane supplémentaires ne résoudront aucun problème", a déclaré la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, exhortant l'UE à "collaborer avec la Chine" et dénonçant une approche "perdante" de la part des Européens.
La Chine a répliqué à l'UE en lançant des enquêtes antidumping visant le porc et les produits laitiers.
Au début de leur entretien à Vientiane, qualifié de "franc et sincère" par Charles Michel, M. Li a affirmé que Pékin était "disposé à continuer à travailler avec les dirigeants de l'UE pour consolider la dynamique stable et positive des relations entre la Chine et l'UE".
Alors que l'économie mondiale est secouée par les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, Charles Michel a déclaré qu'il était préférable pour tous d'éviter une guerre commerciale.
Il a néanmoins insisté sur le fait que l'UE ne serait plus "naïve" face aux subventions publiques massives, disant espérer que le dialogue en cours entre les responsables européens et chinois permettra de trouver une issue.
"Nous avons des intérêts très forts et légitimes et il est de la responsabilité de l'Union européenne de défendre notre peuple, de défendre nos citoyens", a-t-il martelé.
La Chine représente à elle seule 25% des exportations de cognac, selon le Bureau national français interprofessionnel du cognac (BNIC).

SACRIFIER LE THERMIQUE

La méthode Stellantis pour atteindre les objectifs de CO2

Dans la foulée de la Série 1, BMW offre à sa Série 2 Gran Coupé une nouvelle génération qui combine un style plus sportif à une mise à jour technique et technologique plus importante qu'il n'y parait.

Le nouveau patron Europe de Stellantis priorise la production des véhicules électriques. Et pour réussir les objectifs 2025, ça commence dès maintenant.
C'est un véritable casse-tête pour les constructeurs automobiles sur le Vieux Continent. La règlementation européenne sur le CO2, autrement connue sous le nom de "norme CAFE", pour Corporate Average Fuel Economy, entre en vigueur dès 2025. Et pour ceux qui n'atteindront pas les limites de dioxyde de carbone à ne pas dépasser en fin d'année, à savoir 95 g/km, la note sera très salée : une amende de 95 € par gramme de plus… et par voiture vendue !
Durant l'été, le patron de Renault Luca de Meo avait tiré la sonnette d'alarme, prévoyant des amendes pouvant aller jusqu'à 15 milliards d'euros pour certains constructeurs. Mais alors que Renault ou BMW demandent des modifications ou des reports de ces règles, chez Stellantis, la méthode est toute autre comme

l'a confirmé Jean-Philippe Imparato, ex-PDG d'Alfa Romeo et de Peugeot, et tout fraîchement promu patron Europe de Stellantis. Pas de report ni d'abaissement demandé, la variable d'ajustement se fera directement au niveau de la production du groupe. Quitte à faire passer le thermique à la trappe !

Ça se joue dès maintenant

Pour le PDG sortant (en 2026) Carlos Tavares, chercher à tout prix à retirer ou affaiblir les normes CAFE revient à continuer à se faire distancer par les constructeurs automobiles chinois, déjà très avancées sur l'électrique. Quant à Jean-Philippe Imparato, il a déclaré lors d'un interview donnée au Mondial de l'Auto 2024 qui a fermé ses portes ce dimanche 20 octobre, que pour atteindre 24 % de véhicules électriques vendus en 2025, il faudrait doubler la part de VE l'an prochain.
Comment y arriver ? En réduisant la production de voitures thermiques. Tout simplement. Et ça se joue dès maintenant ! Cité par nos confrères d'Automotive News, il a déclaré : "Ma première tâche est d'aligner la production de véhicules vendus au cours du premier trimestre 2025 d'ici la première semaine de novembre. Il faut environ 60 jours pour qu'une voiture passe de la chaîne de production à l'immatriculation, qu'elle finisse chez un particulier, une entreprise ou un concessionnaire".

Augmenter les prix du thermique !

Pour faire en sorte que Stellantis atteigne les objectifs fixés, Jean-Philippe Imparato compte donc bel et bien tailler dans le vif et faire baisser la part de véhicules thermiques. "Étant donné que nous ne produisons que des véhicules commandés par des clients, nous assemblerons autant de véhicules à moteur à combustion interne que nécessaire pour maintenir la part des véhicules électriques au niveau requis". Par ailleurs, le PDG a aussi évoqué la possibilité d'augmenter le prix des véhicules thermiques au cas par cas, "par modèle, par marque, par marché" dans la situation où la demande serait plus forte que prévue pour atteindre les objectifs en matière d'émissions de CO2.

Comment stimuler la vente d'électrique ?

Le but est aussi de stimuler la vente de voitures électriques, notamment en proposant aux forces de ventes des incitations. Il ne faut pas oublier non plus que Stellantis va pouvoir compter sur Leapmotor, dans lequel le groupe a investi (participation de 51 % dans la coentreprise Leapmotor International), pour faire baisser ses émissions de CO2. La marque chinoise ayant déjà commercialisé deux modèles électriques sur le Vieux Continent, la citadine T03 et le SUV C10. Une chose est sûre, c'est qu'en raison de ces obligations faites aux constructeurs automobiles, et des prix sur le thermique qui pourraient donc augmenter, l'achat d'une voiture électrique pourrait être plus intéressante que jamais en 2025 !

MONDIAL DE L'AUTO 2024

Ce que vous pensez des Renault 4, Citroën C4

Avec son look chic et plus encore sous sa livrée bleu sombre et ses stickers à l'effigie de Roland Garros, la Renault 5 électrique se pose en rivale potentielle de la Mini. Certains sont déjà en train de juger sa qualité perçue comme ce quinquagénaire qui n'hésite pas à plusieurs reprises à tester le bruit de la fermeture des portes. Un bruit sourd qui sonne plutôt bien. A contrario du "toc-toc" des contreportes arrière en plastiques durs pour lesquelles ce monsieur affirme "c'est léger".
Devant la Renault 4, un monsieur pragmatique s'interroge sur la réparabilité qui lui semble d'ores et déjà couteuse du bandeau lumineux faisant le tour de la calandre. Tandis qu'une dame apprécie le côté utilitaire et le grand coffre de cette nouvelle "4L".
Mais dans l'ensemble au sortir du véhicule et notamment des places arrière, les visiteurs du Mondial semblent apprécier son confort. C'est sûr que comparativement à la Renault 5 pour laquelle il est difficile pour les grands gabarits de se glisser sur la banquette, la R4 est plus généreuse.
La Renault 4 électrique convoque aussi des souvenirs nostalgiques et c'est bien là le but recherché par le constructeur. "J'en ai conduit une avec le levier de vitesses coudé au tableau de bord" se remémore un monsieur qui pourrait fort bien être tenté par la nouvelle berline sur prise de la marque au losange.
Le stand Renault véhicules utilitaires où sont exposé en bonnes places le concept car Estafette et le nouveau Master a aussi fait le plein de visiteurs. Si ces derniers sont plutôt allergiques au verbiage marketing d'aérovan, nombreux ont été ceux à déclarer "ils sont beaux les camions Renault". Il

est vrai que de visu le nouveau Master en impose.
Estelle, 23 ans, originaire de Lille est venue au Mondial de Paris dans un but bien précis. Elle veut acheter une petite citadine électrique pour ses trajets travail domicile. Ses parents disposent déjà d'une wallbox chez eux ce qui la rassure pour le chargement. Elle s'imagine déjà prendre un crédit tout en vérifiant s'il y a des aides. Elle a craqué sur la Citroën ë-C3. Un modèle qui visiblement semble plaire, en témoigne cet homme, enthousiaste en découvrant la citadine "La C3, je la trouve vraiment sympa".
Juste à côté, les Citroën C4 et C4 X restylée prenant à Paris leur tout premier bain de foule ont aussi leurs adeptes. Un trentenaire sortant des places arrière "Citroën, c'est le confort total, c'est comme ton canapé !". D'autres se montrent davantage perplexes vis-à-vis du nouveau museau des berlines "ils ont essayé de rattraper tout ce qu'il pouvait, pour que ça paraisse moins moche…"
Surprise de ce salon de Paris, le concept car Citroën C5 Aircross attire à lui seul son lot de visiteurs. Deux quadragénaires devisent devant son museau qu'ils trouvent "un peu vide" et l'un d'eux enchaine "est-ce qu'ils vont faire cet arrière ?", "le style c'est un peu comme le 5008, mais la vitre arrière, elle est plus basse, j'espère que ça va être comme ça en série" tandis que les poignées de portes affleurantes les intriguent aussi. Le second conclu "ce sera peut-être ma future voiture, en attendant ma C4 Picasso je vais essayer de la garder le plus longtemps possible des voitures comme ça on en fait plus"

La pénurie mondiale de talents en cybersécuritése creuse

Alors que la main-d'oeuvre dans le domaine de la cybersécurité continue de se développer, plus des trois-quarts des emplois disponibles dans ce domaine ne sont pas pourvus, selon CyberSeek.

Malgré de récentes nouvelles positives concernant les embauches dans le secteur IT après une année 2023 compliquée, la pénurie croissante de talents dans le domaine de la cybersécurité menace de paralyser les entreprises. Les données de CyberSeek montrent qu'aux États-Unis, quelque 265 000 employés supplémentaires dans le domaine de la cybersécurité sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels en matière de personnel. CyberSeek est un outil d'analyse et d'agrégation de données issu d'une collaboration entre Lightcast, fournisseur de données et d'analyses sur le marché mondial du travail, NICE, programme de l'Institut national des normes et de la technologie visant à promouvoir l'éducation et le développement de la main-d'œuvre en cybersécurité, et CompTIA, groupe de certification et de formation dans le domaine des technologies de l'information. Selon CyberSeek, il y a juste assez de main-d'oeuvre pour répondre à 83 % des emplois disponibles dans le domaine de la cybersécurité aux États-Unis. Alors que la demande d'emplois dans le domaine de la cybersécurité s'est stabilisée à des niveaux antérieurs à la pandémie, les changements technologiques induits par l'IA modifient le paysage professionnel pour les professionnels de la sécurité.

« Les exigences en matière de compétences évoluent tellement rapidement que de nombreuses personnes ne peuvent suivre, ce qui entraîne une fois de plus l'élargissement du fossé des talents en matière de cybersécurité », a déclaré Will Markow, vice-président de la recherche appliquée chez Lightcast, dans un communiqué. On estime à 1,25 million le nombre de professionnels travaillant dans le domaine de la cybersécurité aux États-Unis, et les offres d'emploi pour des postes en cybersécurité se sont élevées à

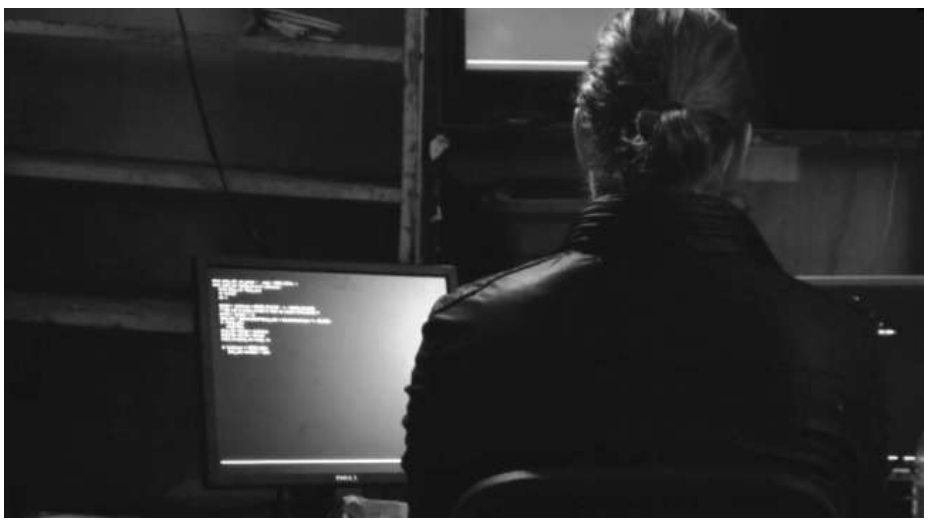

plus de 457 000 entre septembre 2023 et août 2024, selon Cyberseek. « Réduire l'écart entre l'offre et la demande de talents en cybersécurité est un défi important et une opportunité prometteuse », a déclaré Amy Kardel, vice-présidente de la stratégie et du développement de CompTIA, dans un communiqué. « Il faut pour cela changer de mentalité et d'approche, comprendre qu'il existe de nombreuses voies d'accès à l'emploi, rechercher des candidats qui arrivent sur le marché du travail par d'autres voies, et mettre davantage l'accent sur la revalorisation et l'amélioration des compétences des employés actuels.

Le fossé se creuse aussi à l'échelle mondiale

La pénurie de compétences en matière de sécurité n'est pas l'apanage des États-Unis. Selon les données de l'étude 2024 Cybersecurity Workforce Study de l'ISC2 Research, le fossé des compétences en matière de cybersécurité continue de se creuser à l'échelle mondiale. L'ISC2 Research a interrogé quelque 15 852 professionnels et décideurs en matière de cybersécurité dans le monde, en recevant des réponses d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord, et a constaté que le volume de la main-d'œuvre dans le domaine de la cybersécurité restait pratiquement inchangé. Cela signifie que les postes existants n'ont peut-être pas été supprimés dans le cadre des efforts de réduction des coûts, mais que les préoccupations économiques et autres ont « annulé toute nouvelle croissance nette de l'emploi ». La diminution du nombre de nouvelles offres d'emploi dans le domaine de la cybersécurité montre que les possibilités d'embauche et de promotion des talents en matière de sécurité ont probablement été réduites au cours de l'année écoulée. « Elle met également en évidence une pénurie préoccupante de points d'entrée pour les nouveaux talents et un manque d'opportunités pour remédier aux pénuries de compétences et de personnel de ses nouveaux professionnels et au manque de formation dans leur carrière », indique le rapport. L'enquête de l'ISC2 a révélé que 90 % des entreprises ont déclaré avoir des lacunes en matière de compétences au sein de leurs équipes de sécurité.

L'étude de l'ISC2 sur la main-d'œuvre dans le domaine de la cybersécurité pour 2024 fait état d'un manque de compétences dans les domaines suivants :

- Intelligence artificielle/apprentissage automatique : 34 % ;
- Sécurité de l'informatique cloud : 30 % ;
- Mise en œuvre de l'architecture/solutions zero trust : 27% ;
- Forensics et réponse aux incidents : 25% ;
- Sécurité applicative : 24 % ;
- Pentesting : 24 % ;
- Analyse des renseignements sur les menaces : 20 % ;
- Ingénierie de la sécurité : 20 % ;
- Recherche/analyse de logiciels malveillants : 20 % ;
- Gouvernance, risques et conformité : 20 % ;
- SecOps : 20 % ;
- Évaluation, analyse et gestion des risques : 19 % ;
- Analyse de la sécurité : 18 %.

L'ISC2 Research recommande aux employeurs de trouver des moyens d'attirer de nouvelles personnes vers la cybersécurité avec des attentes réalistes et un développement professionnel en cours de carrière. Selon le rapport, il est essentiel, compte tenu de la pénurie de compétences, d'adopter une stratégie de recrutement basée sur un éventail diversifié de personnes et de compétences, et de ne pas se contenter de personnes préqualifiées. « Il incombe aux employeurs de remédier à cette disparité par une meilleure communication des besoins et une rationalisation des attentes (ne pas s'attendre à ce que les professionnels aient déjà des années d'expérience irréalisables et des certifications industrielles dans une discipline récente comme l'IA, par exemple) », préconise l'organisme.

SELON TESLA

Le système de recharge sans fil des Cybercab aurait une efficacité redoutable

Après avoir été critiquée sur l'efficacité de son système de recharge sans fil pour le Cybercab, le robotaxi de la marque, Tesla affirme que qu'elle est « bien supérieure à 90 % ». Parce qu'Elon Musk aime toujours avoir une fusée d'avance sur ses concurrents, il s'attaque cette fois au secteur des robotaxis, déjà bien chargé avec Waymo de Google, ou encore Cruise du géant automobile General Motors.

Avec son projet Cybercab, Tesla s'attaque au marché des taxis autonomes en proposant une solution de recharge inédite, puisque le Cybercab se rechargera exclusivement par induction.

Et malgré les critiques, Tesla affirme que sa technologie de recharge sans fil est bien plus performante que ce que certains experts prédisaient.

Comment le Cybercab vient bousculer la concurrence du robotaxi

Le Cybercab représente la vision de Tesla pour l'avenir du transport urbain. Ce véhicule entièrement autonome, dépourvu de volant et de pédales, est conçu pour fonctionner sans intervention humaine. Avec son design futuriste et son intérieur minimaliste, tout fleure bon les dernières tendances high-tech.

Mais c'est son système de recharge qui attire particulièrement l'attention. Tesla a fait le pari audacieux d'équiper le Cybercab uniquement d'un système de charge par induction, sans aucun port de charge physique. Pour la firme automobile d'Elon Musk, il s'agit de damer le pion à la concurrence en proposant toujours plus et mieux

que les autres. Le but est de se passer de l'intervention humaine également pour la recharge.

Lors de sa présentation, Tesla a donné un aperçu des performances de charge du Cybercab. Avec 35 % de batterie restante, le véhicule affichait une puissance de charge de 19 kW, rapidement passée à 21 kW. Ces chiffres, bien qu'inférieurs aux performances des Superchargeurs Tesla, dépassent largement celles des chargeurs domestiques actuels de la marque.

L'efficacité de la charge sans fil remise en question

L'annonce de Tesla concernant l'efficacité de son système de charge sans fil n'a pas manqué de faire réagir dans le milieu.

Marques Brownlee, influent critique technologique connu sous le pseudonyme MKBHD, a exprimé son scepticisme sur X.com

Il a pointé du doigt le « gaspillage massif de chaleur » inhérent aux systèmes de charge sans fil, estimant qu'un « objectif noble » dans ce domaine n'atteindrait qu'une efficacité de « peut-être 75 % ».

Voilà le Cybercab habillé pour l'hiver. Action, réaction de Tesla, qui a dégainé une réponse pour le moins claire, nette et précise, au sceptique twittos. Le constructeur automobile a affirmé sans ambages que « l'efficacité du système est bien supérieure à 90% ».

Pour mettre ces chiffres en perspective, Tesla a rappelé son acquisition (puis revente) de Wiferion, une entreprise spécialisée dans la charge sans fil revendiquant une efficacité de 95 %. Le constructeur a également mentionné son concurrent Witricity, qui annonce une efficacité comprise entre 88 et 93 %.

Si les affirmations de Tesla se confirment, elles pourraient marquer un tournant dans l'adoption de la charge sans fil pour les véhicules électriques. L'avenir nous le dira, mais avec Elon Musk, on ne sait jamais s'il est proche ou incertain.

Mots fléchés

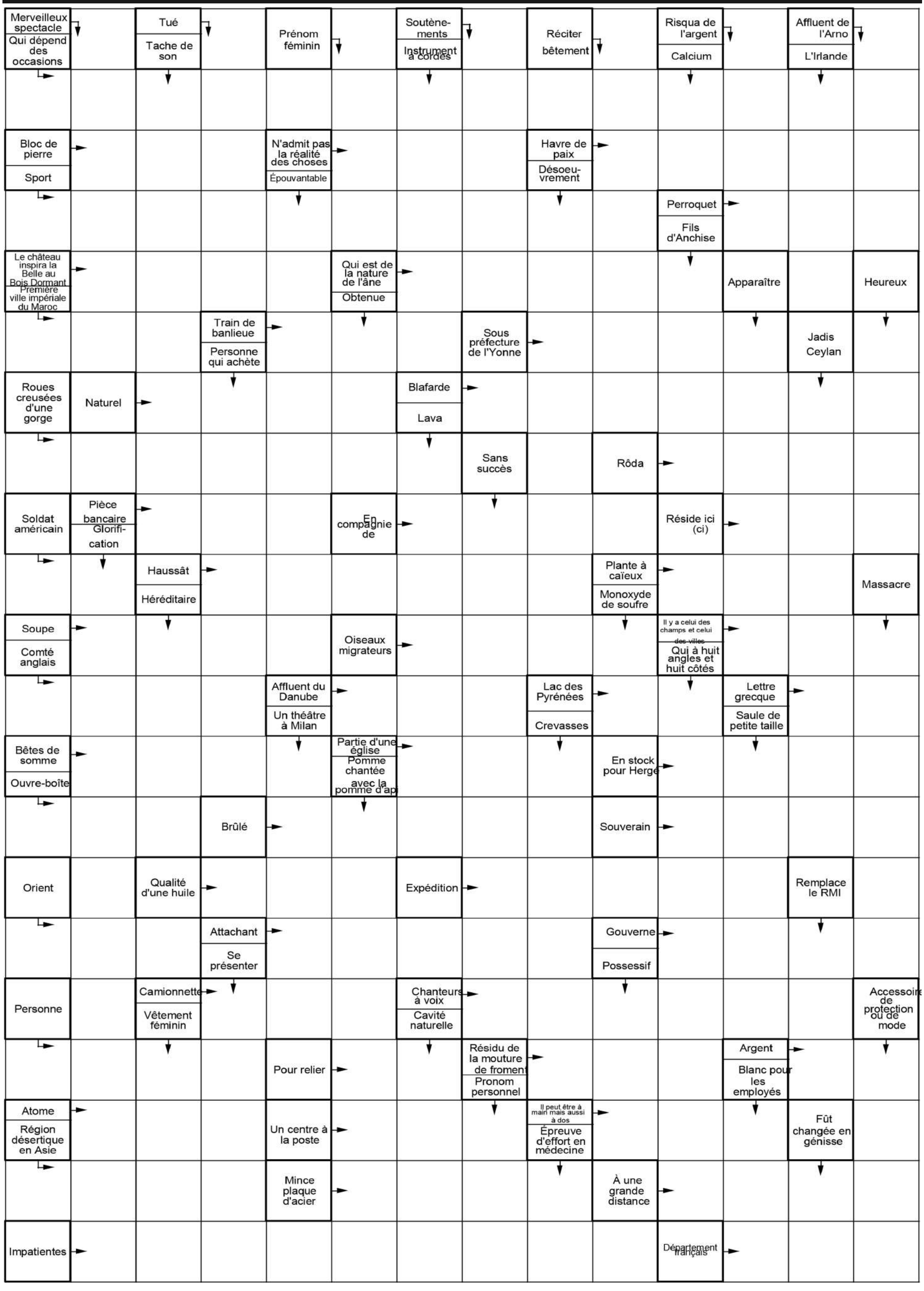

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 22 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

RECETTES DE LA FISCALITÉ ORDINAIRE

3000 milliards de DA à fin août 2024

Les recettes de la fiscalité ordinaire ont poursuivi, en 2024, leur courbe ascendante enregistrée ces dernières années, avec une hausse de 6,8 % sur une base annuelle jusqu'à la fin du mois d'août dernier, a indiqué, dimanche à Alger, la directrice générale des Impôts, Amel Abdelatif. Elle a souligné que les recettes de la fiscalité ordinaire (hors IRG/salaires et traitements) ont atteint 3000 milliards de DA durant la période de janvier à août 2024, contre 2817 milliards de DA durant la même période en 2023.

ACCOMPAGNÉ D'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES

Zitouni en visite de travail au Qatar

Dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Tayeb Zitouni, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires algériens, sous la présidence du président du Conseil économique algérien, M. Kamel Moulai, effectue une visite de travail dans la capitale qatarie, Doha.
Au cours de cette visite, indique le ministère dans un communiqué, Zitouni supervisera l'ouverture d'une exposition de produits algériens, organisée pour la première fois au Qatar, visant à faire connaître le marché qatari aux produits algériens de haute qualité et diversifiés.
Il présidera également, en marge de l'exposition, l'ouverture d'un forum d'affaires algéro-qatarien, qui a pour objectif de renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays et d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans divers secteurs, à travers l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que le renforcement de la communication entre les investisseurs algériens et qatariens, dans le cadre de rencontres bilatérales B2B.
Il convient de noter que l'exposition des produits algériens à Doha, organisée par la société " Tasdir ", filiale du groupe Safex en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et la Chambre du Qatar, se tiendra du 22 au 26 octobre 2024, et rassemblera 150 entreprises algériennes présentant une large gamme de produits, y compris des produits alimentaires, industriels et artisanaux, réputés pour leur qualité et leur excellence sur les marchés internationaux. L'exposition comprendra également une vente directe, permettant aux consommateurs qatariens d'acheter des produits algériens directement auprès des entreprises participantes.

COOPÉRATION

Le Premier ministre reçoit l'ambassadrice serbe en Algérie

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la République de Serbie en Algérie, Ana Petkovic, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les entretiens "ont porté sur les voies et moyens du renforcement et de la promotion des relations de coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi que le développement du partenariat entre les deux pays, notamment dans les domaines économiques, conformément à la volonté politique commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président serbe, M. Aleksandar Vucic", précise le communiqué. Les deux parties ont passé en revue "les questions régionales et internationales d'actualité, rappelant les valeurs et règles régissant les relations internationales et les principes fondateurs du Mouvement des non-alignés (MNA), notamment les principes de respect de la souveraineté des pays et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures et l'impératif de privilégier les voies pacifiques pour le règlement des conflits, outre le droit des peuples à l'autodétermination pour la paix, la stabilité et le progrès".

PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI ABDALLAH

Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs saluées

Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah (Alger), prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, ont été saluées par des enseignants et représentants des étudiants, les qualifiant de démarche concrétisant l'engagement de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique. Le directeur de l'Ecole nationale supérieure en nanoscience et nanotechnologie au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, Hacene Mahmoudi, a déclaré à l'APS que l'augmentation de la bourse des étudiants et enseignants-chercheurs au pôle constitue "une étape extrêmement importante qui traduit l'engagement clair de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique dans des domaines d'importance stratégique". Cette initiative permet aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de bénéficier "d'un soutien accru leur permettant de se concentrer sur leurs études et leurs recherches", ce qui renforce l'innovation et contribue à "la construction d'une base scientifique et technique solide au service de la sécurité nationale de l'Algérie", a-t-il dit. Pour M. Mahmoudi, cette démarche représente également "un départ vers davantage de soutien à la recherche scientifique et au développement des compétences nationales, en phase avec les défis mondiaux et garantissant la sécurité et la stabilité nationales". Et d'ajouter que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une vision stratégique intégrée visant à créer un environnement scientifique avancé en Algérie et à renforcer la position du pays en tant que centre de recherche scientifique et de développement technologique", précisant que le soutien aux jeunes compétences dans cette phase représente "un investissement à long terme dans l'avenir du pays".
Les diplômés de ce pôle scientifique et technologique, affirme-t-il, constitueront "un apport majeur pour atteindre l'autosuffisance et contribuer à la relance économique de l'Algérie". De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), Riadh Boukhabla a salué l'intérêt particulier accordé par l'Etat algérien au secteur de l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, "le moteur du développement et du progrès de l'Algérie nouvelle". M. Boukhabla a estimé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des étudiants dudit pôle, selon "une vision stratégique globale qui reflète l'intérêt réel que porte le président de la République à l'élite de la société, qui ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de l'université et à la poursuite des efforts au service du développement socioéconomique et de la prospérité du pays". Pour sa part, le président de l'Organisation des étudiants algériens libres, Fateh Sribli a souligné l'importance de la décision du président de la République, qui s'inscrit dans le cadre "des orientations qu'il a données lors des festivités du 68e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant au niveau de ce même pôle", ajoutant que "cette catégorie d'étudiants exceptionnels mérite une attention particulière, des incitations encourageantes et un accompagnement permanent". Cette décision, affirme-t-il, vient "protéger les ressources humaines, ainsi que les talents et les cerveaux scientifiques", se félicitant de cet acquis qui "contribuera à encourager le savoir et la connaissance et à développer les capacités dans divers domaines stratégiques". Présidé, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres avait approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah. A cet égard, le président de la République a précisé que ces mesures constituaient un "acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique".

EL-MENIAÂ

Vers la concrétisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien

La réalisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien de développement des cultures stratégiques et d'élevage bovin laitier sur plus de 20.000 hectares est projeté dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Une réunion a regroupé, sous la présidence du wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, les représentants des deux sociétés partenaires, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et a permis la présentation d'un exposé sur les importants atouts agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ, par la Direction locale des services agricoles. Les participants ont abordé les aspects liés aux conditions climatiques et la qualité hydro-édaphique propices au développement des filières agricoles, céréalière, maraichère, fruitière et d'élevage, avant de suggérer la délimitation d'une superficie de plus de 20.000 ha au niveau du périmètre agricole El-Mehareg El-Homr, à l'extrême Est de la commune de Hassi El-Gara, ayant fait auparavant l'objet d'une visite exploratoire. Intervenant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que les services de la wilaya s'emploient, au titre des efforts de l'Etat portant réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la réduction de l'importation, à mettre les bouchées doubles pour accompagner ce projet et donner forme à ce nouveau pôle agricole spécialisé dans le développement des cultures stratégiques et de l'élevage bovin, laitier notamment, à la faveur de la réunion des facilités administratives et techniques nécessaires. Le représentant du partenaire algérien, gestionnaire de la compagnie Dutafic-Algeria, Azzouz Moussiou, a affirmé que "cet investissement algéro-saoudien, pour lequel a été consacré un montage financier de 12 milliards DA, devra générer près de 180 emplois permanents et 300 autres saisonniers". Il a fait savoir que cet ambitieux projet, susceptible de renforcer les capacités productrices agricoles en Algérie, exploitera plus de 20.000 ha dans les cultures stratégiques et l'élevage de 2.000 vaches laitières, avec possibilité de son extension sur 8.000 autres hectares pour développer l'industrie de transformation et atteindre la sécurité alimentaire du pays.

Réunion de mesures incitatives pour ce projet prometteur

Le représentant de la société saoudienne, Ali Ben Ahmed El-Messahili, a indiqué, pour sa part, que le projet vise à développer la culture du blé et l'élevage bovin, à la faveur des importantes potentialités qu'offre la région d'El-Meniaâ, dont les étendues arables, l'abondance des ressources hydriques souterraines et douces, en plus de l'appui de d'Etat aux investisseurs, comme mesures incitatives, pour concrétiser ce pôle agricole, réalisable en plusieurs phases sur une durée de cinq ans. M.EL-Messahili n'a pas manqué de louer les résultats réalisés par le secteur agricole dans la wilaya, à la suite de sa visite à la ferme agricole pilote de Mahmoud Hadjadj où il s'est enquis des activités d'élevage de vaches laitières, de production du maïs-grains et fourrager ainsi que de l'expérience de la culture du tournesol, et a reçu d'amples informations du DSA d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah.
L'investisseur saoudien a valorisé les atouts que renferme l'Algérie en général, et El-Meniaâ en particulier, dont les infrastructures appropriées encourageant le climat des affaires, en plus de l'existence d'institutions bancaires susceptibles de faciliter les transactions financières. Il a assuré, à ce titre, que le partenaire saoudien mobilisera les moyens nécessaires, technologiques de pointe, pour assurer la réussite des cultures stratégiques et "relever le défi", conforté dans ses prévisions par "les résultats encourageants atteints par l'agronomie saharienne en Algérie". Ce partenariat algéro-saoudien dans la wilaya d'El-Meniaâ s'inscrit dans le cadre de l'investissement étranger en Algérie, actuellement en hausse, traduisant la performance des mesures incitatives et garanties préconisées par la loi de l'investissement en direction des opérateurs étrangers, notamment les investisseurs dans les grandes cultures stratégiques au Sud du pays.